

Duplicata

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

R E C E P I S S E D E D E P O T

BP 69
21072 DIJON CEDEX
POUR TOUS RENSEIGNEMENTS REGISTRE DU COMMERCE - FAILLITES -
BILANS : MINITEL 08.36.29.11.22.

SOCODEC EXCO SA

21 AV. ALBERT CAMUS - IMMEUBLE "LES COLONNES"
RD POINT DE L'EUROPE - BP 16 601
21066 DIJON CEDEX

V/REF :
N/REF : 95 B 202 / A-2466

LE GREFFIER DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON CERTIFIE
QU'IL LUI A ETE DEPOSE A LA DATE DU 21/07/2003, SOUS LE NUMERO A-2466,

ACTE S.S.P. EN DATE DU 08/07/2003

CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF ENTRE LA SOCIETE ACA-AUDIT ET CONSEIL
ASSOCIES, APORTEUSE, ET LA SARL SOCODEC EXCO, BENEFICIAIRE

... CONCERNANT LA SOCIETE
SOCODEC EXCO
SOCIETE ANONYME
21 AVENUE ALBERT CAMUS, RDT-POINT DE L'EUROPE
IMMEUBLE "LES COLONNES"
21000 DIJON

R.C.S DIJON 400 726 048 (95 B 202)

LE GREFFIER



le **21 JUL. 2003** **CONVENTION D'APPORT PARTIEL D'ACTIF**
sous le n° A *2466*

ENTRE LES SOUSSIGNES :

- Messieurs Emmanuel BRIOT et Olivier PERROUD,
agissant en qualité de co-gérants de la Société AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES (ci-après dénommée Société ACA),
Société à responsabilité limitée au capital de 22.897,84 €,
dont le siège social est à QUETIGNY (21800) – 6 J, rue du Cap Vert,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 349 982 637,
ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

d'une part,

ET :

- Messieurs Frédéric GORECKI, Yves PERRIGOT et Pierre VIEILLARD,
agissant en qualité de co-gérants de la Société SOCODEC EXCO,
Société à responsabilité limitée au capital de 1.308.013 €,
dont le siège social est à DIJON (21000) – 21, avenue Albert Camus,
immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON sous le numéro 400 726 048,
ayant tous pouvoirs aux fins des présentes,

d'autre part,

il a été, en vue de l'apport partiel d'actif devant être consenti par la Société ACA à la Société SOCODEC EXCO, arrêté de la manière suivante, les conventions réglant cet apport partiel d'actif qui est soumis aux conditions suspensives ci-après exprimées.

IL A ETE PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIIT :

REGIME JURIDIQUE DE L'OPERATION

En vue de réaliser l'apport partiel par la Société ACA de son activité d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux comptes à la Société SOCODEC EXCO, cette opération sera placée sous le régime des scissions, conformément aux dispositions des articles L. 236-22 et L. 236-24 du Code de commerce.

CARACTERISTIQUES DES SOCIETES INTERESSEES

1) La Société ACA, société apporteuse, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 3 de ses statuts : l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes telles qu'elles sont définies par l'ordonnance modifiée du 19 septembre 1945 et la loi

[Signature]

[Signature] 1

modifiée du 24 juillet 1966 et telles qu'elles pourraient l'être par tous les textes législatifs ultérieurs.

La durée de cette société expire le 22 mars 2088.

Son capital social est fixé à la somme de 22.897,84 €. Il est divisé en 1.502 parts sociales toutes de valeur, entièrement libérées et numérotées de 1 à 1.502.

2) La Société SOCODEC EXCO, Société bénéficiaire de l'apport, a pour objet, ainsi qu'il résulte de l'article 2 de ses statuts : l'exercice des professions d'expert-comptable et de commissaire aux comptes telles qu'elles sont définies par l'ordonnance du 19 septembre 1945, la loi du 24 juillet 1966 et le décret du 12 août 1969 et telles qu'elles pourraient l'être par tous textes législatifs ultérieurs.

La durée de cette société expire en 2094.

Son capital social est fixé à la somme de 1.308.013 €. Il est divisé en 85.800 parts sociales toutes de valeur égale, entièrement libérées et numérotées de 1 à 85.800.

3) Liens entre les Sociétés ACA et SOCODEC EXCO

Liens en capital : Néant.

Dirigeants communs : Néant.

MOTIFS ET BUTS DE L'OPERATION D'APPORT

Les Sociétés ACA et SOCODEC EXCO exerçant des activités similaires (expertise-comptable, commissariat aux comptes, social, fiscalité, conseils...) avec des clientèles de nature comparable, ces deux structures ont décidé de se rapprocher dans le but :

- de renforcer les activités actuelles par l'intégration de nouvelles technologies et l'amélioration de la démarche d'anticipation vis-à-vis des clients ;
- d'aborder de nouveaux marchés et de se spécialiser par secteurs d'activités ;
- d'être en mesure de faire face à l'évolution économique ainsi qu'à une technicité toujours plus complexe afin d'offrir un service de qualité en préservant les performances financières ;
- de mettre en place une synergie forte au plan local en s'appuyant sur une implantation décentralisée à Dijon, Chalon-sur-Saône, Semur-en-Auxois, Autun et Saint-Jean-de-Losne.

Description de l'activité apportée : Expertise-comptable et commissariat aux comptes.

COMPTES UTILISES POUR ETABLIR LES CONDITIONS DE L'OPERATION

Les comptes des Sociétés ACA et SOCODEC EXCO, utilisés pour établir les conditions de l'opération, sont ceux arrêtés à la date du 31 août 2002, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées.

CHIFFRES D'AFFAIRES ET RESULTATS DES TROIS DERNIERES ANNEES POUR LA BRANCHE D'ACTIVITE APPORTEE PAR LA SOCIETE ACA

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 septembre 2000 : 1.939.163 €

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 30 septembre 2001 : 1.767.411 €

Chiffre d'affaires de l'exercice clos le 31 août 2002 : 1.594.738 €

Résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2000 : 63.727 €

Résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2001 : 30.604 €

Résultat de l'exercice clos le 31 août 2002 : 14.861 €

REMUNERATION DE LA SOCIETE APPORTEUSE

A l'effet de réaliser l'apport partiel d'actif objet des présentes, la Société SOCODEC EXCO, procédera à une augmentation de son capital par création de parts sociales nouvelles qui seront attribuées à la société apporteuse dans les conditions précisées en quatrième partie de la présente convention.

Il a été convenu de créer les parts sociales nouvelles de la Société SOCODEC EXCO, jouissance du 1^{er} septembre 2002.

METHODES D'EVALUATION

Les éléments incorporels ont été évalués à 70 % du chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice. Les éléments corporels ont été évalués à leur valeur d'utilité.

CELA EXPOSE, IL EST PASSE AUX CONVENTIONS CI-APRES, RELATIVES AUX APPORTS FAITS A TITRE D'APPORT PARTIEL D'ACTIF PAR LA SOCIETE ACA A LA SOCIETE SOCODEC EXCO :

PLAN GENERAL

Les conventions seront divisées en huit parties, savoir :

- la première, relative à l'apport partiel d'actif effectué par la Société ACA à la Société SOCODEC EXCO ;
- la deuxième, relative à la propriété et à l'entrée en jouissance ;
- la troisième, relative aux charges et conditions des apports ;
- la quatrième, relative à la rémunération des apports ;
- la cinquième, relative aux déclarations par le représentant de la société apporteuse ;
- la sixième, relative aux conditions suspensives ;
- la septième, relative au régime fiscal ;
- la huitième, relative aux dispositions diverses.



3



PREMIERE PARTIE - APPORT PARTIEL D'ACTIF PAR LA SOCIETE ACA A LA SOCIETE SOCODEC EXCO

Messieurs Emmanuel BRIOT et Olivier PERROUD, co-gérants de la Société ACA, agissant au nom et pour le compte de la Société ACA, font apport, sous les garanties ordinaires et de droit, et sous les conditions suspensives ci-après exprimées, à la Société SOCODEC EXCO, ce qui est accepté au nom et pour le compte de cette dernière par Messieurs GORECKI, PERRIGOT et VIEILLARD ès-qualité, sous les mêmes conditions suspensives, de la toute propriété des biens suivants, compris parmi les éléments d'actif de la Société ACA tels qu'ils existaient au 31 août 2002, et avec les résultats actifs et passifs des opérations faites entre le 1^{er} septembre 2002 et la date de réalisation définitive des apports, dans la mesure où lesdites opérations concernent les biens apportés, étant précisé que lesdits apports ci-après énumérés concernent exclusivement la branche complète et autonome d'activité d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes.

ELEMENTS D'ACTIF TRANSMIS

1) Eléments incorporels

La branche d'activité d'expertise-comptable et de commissariat aux comptes, exploitée par la Société ACA, comprenant :

- la clientèle : 1.326.000 €
 - la jouissance des locaux situés à Autun, Chalon-sur-Saône et Quetigny : pour mémoire.
- L'ensemble des éléments incorporels, ci-dessus énumérés, estimé à : 1.326.000 €

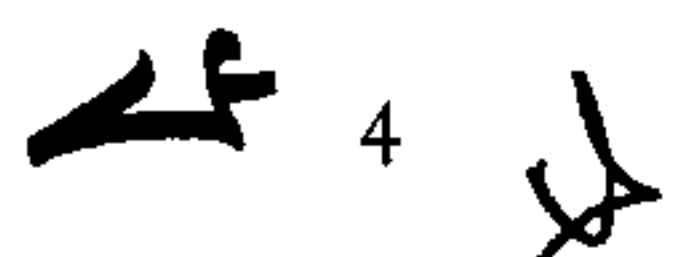
2) Eléments corporels

- Immobilisations corporelles : 66.000 €
 - Prêts : 3.390 €
 - Immobilisations financières : 858 €
 - Travaux en cours : 71.017 €
 - Créances clients : 438.301 €
 - Autres créances : 35.841 €
 - Disponibilités : 126.145 €
 - Charges constatées d'avance : 36.448 €
- L'ensemble des éléments corporels, ci-dessus énumérés, estimé à : 778.000 €

Le montant total des éléments de l'actif de la Société ACA, dont la transmission à la Société SOCODEC EXCO est prévue, est estimé à : DEUX MILLIONS CENT QUATRE MILLE EUROS (2.104.000 €).

PASSIF TRANSMIS

La Société SOCODEC EXCO prendra en charge et acquittera, au lieu et place de la Société ACA, le passif de cette dernière au 31 août 2002, s'élevant au total à HUIT CENT DIX SEPT MILLE EUROS (817.000 €).



Reprise d'engagements hors bilan : pour mémoire.

Il est expressément convenu que le passif transmis sera supporté par la société bénéficiaire seule, sans solidarité de la société apporteuse.

ACTIF NET TRANSMIS

L'actif apporté s'élevant à 2.104.000 € et le passif pris en charge à 817.000 €, l'actif net transmis ressort à 1.287.000 €.

ORIGINE DE PROPRIETE

Mars 1989 : constitution de la Société ACA par création du fonds.

Avril 1994 : absorption de la Société ACEA (AUDIT CONSEIL EXPERTISE ASSOCIES – 1, rue Dewet – 71100 CHALON/SAONE) par la Société ACA.

Avril 1995 : acquisition de la clientèle du Cabinet LECHENET (10, rue Docteur Laguesse – 21000 DIJON) par la Société ACA.

Avril 1998 : acquisition de la clientèle de M. Georges SARLIN (6, rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY) par la Société ACA.

DEUXIEME PARTIE - PROPRIETE - JOUISSANCE

La Société SOCODEC EXCO sera propriétaire et prendra possession des biens et droits à elle apportés, à titre d'apport partiel d'actif, à compter du jour de la réalisation définitive dudit apport. Jusqu'audit jour, la Société ACA continuera de gérer, avec les mêmes principes, règles et conditions que par le passé, l'ensemble des biens et droits apportés. Toutefois, elle ne prendra aucun engagement important susceptible d'affecter ces biens et droits sans l'accord préalable de la Société SOCODEC EXCO.

De convention expresse, il est stipulé que toutes les opérations faites depuis le 1^{er} septembre 2002, et concernant la branche d'activité apportée, seront considérées comme l'ayant été, tant activement que passivement, pour le compte et aux profits de la Société SOCODEC EXCO. Tous accroissements, tous droits et investissements nouveaux, tous risques et tous profits quelconques, et tous frais généraux, toutes charges et dépenses quelconques afférents aux biens apportés incomberont à la Société SOCODEC EXCO, ladite société acceptant dès maintenant de prendre, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 31 août 2002.

A cet égard, les représentants de la société apporteuse déclarent qu'il n'a été fait depuis le 1^{er} septembre 2002 (et qu'ils s'engagent à ne faire entre la date de la signature des présentes et celle de la réalisation définitive des apports) aucune opération autre que les opérations de gestion courante.

TROISIEME PARTIE - CHARGES ET CONDITIONS

Les présents apports sont faits sous les charges et conditions d'usage et de droit en pareille matière et, notamment, sous celles suivantes que les représentants de la Société ACA s'obligent à exécuter :



1) La Société SOCODEC EXCO prendra les biens et droits à elle apportés avec tous les éléments corporels et incorporels, en ce compris les objets mobiliers et le matériel, dans l'état où le tout se trouvera, à la date de la réalisation de l'apport, sans pouvoir élever aucune réclamation pour quelque cause que ce soit.

2) Elle exécutera tous traités, marchés et conventions intervenus avec tous tiers, relativement à l'exploitation des biens et droits qui lui sont apportés, ainsi que toutes polices d'assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et tous abonnements quelconques.

3) Elle sera subrogée purement et simplement dans tous les droits, actions, hypothèques, privilèges et inscriptions qui peuvent être attachés aux créances de la société apporteuse.

4) Elle supportera et acquittera, à compter du jour de son entrée en jouissance, tous les impôts, contributions, droits, taxes, primes et cotisations d'assurances, redevances d'abonnements, ainsi que toutes autres charges de toute nature, ordinaires ou extraordinaires, qui sont ou seront inhérents à l'exploitation des biens et droits objets des apports ci-dessus.

5) Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celles dont font partie les biens et droits apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

6) Elle sera tenue à l'acquit de la totalité du passif grevant les apports de la Société ACA, dans les termes et conditions où il est, ou deviendra, exigible, au paiement de tous intérêts et à l'exclusion de toutes les conditions d'actes ou de titres de créances pouvant exister, comme la société apporteuse est tenue de le faire elle-même.

7) Elle sera substituée à la société apporteuse dans les litiges et dans les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, devant toutes juridictions dans la mesure où ils concernent les biens et droits apportés.

8) Conformément à la loi, les contrats de travail en cours avec les membres du personnel de la Société ACA (dont la liste figure à l'annexe 3), affectés à l'exploitation de la branche d'activité apportée, se poursuivront avec la société bénéficiaire.

De leur côté, les représentants de la société apporteuse obligent celle-ci à fournir à la société bénéficiaire tous renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque, la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Ils s'obligent, notamment, et obligent la société qu'ils représentent, à obtenir préalablement à la date de réalisation de l'apport :

- toutes autorisations et signatures qui seraient nécessaires à l'effet d'assurer, sans restriction ni réserve, la transmission à la société bénéficiaire du bénéfice des contrats en cours quels qu'ils soient, compris dans les présents apports ;

- l'agrément de la société bénéficiaire en vue de la transmission à son profit des droits sociaux apportés.

Toutefois, il est ici rappelé que les opérations de fusions et de scissions entraînent, conformément aux dispositions de l'article L. 236-2 du Code de commerce, la transmission universelle du patrimoine de la société absorbée ou scindée au profit de la société absorbante ou bénéficiaire des apports. En cas d'apport partiel d'actif soumis au régime des scissions, la transmission universelle du patrimoine s'opère sur la fraction du patrimoine de la société apporteuse correspondant à la branche d'activité faisant l'objet de l'apport. Ce caractère universel a pour conséquence de ne plus rendre certaines formalités obligatoires en cas d'apports de biens à une société pour être opposables aux tiers.

Ils s'obligent, également, et obligent la société qu'ils représentent, à première réquisition de la société bénéficiaire, à faire établir tous actes réitératifs ou confirmatifs des présents apports, et à fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

Ils s'obligent, encore, ès-qualité, à remettre et à livrer à la société bénéficiaire, aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

QUATRIEME PARTIE - REMUNERATION DES APPORTS DE LA SOCIETE ACA

1) La valeur totale des biens et droits apportés étant estimée à 2.104.000 €, et le passif pris en charge par la Société SOCODEC EXCO s'élevant à 817.000 €, il en résulte que la valeur nette des biens et droits apportés s'élève à 1.287.000 €.

2) En contrepartie de la valeur nette des apports ainsi effectués par la Société ACA, il sera attribué à cette Société 51.920 parts nouvelles, de 15,24 € chacune, entièrement libérées, créées à titre d'augmentation de son capital par la Société SOCODEC EXCO.

Ces parts nouvelles porteront jouissance rétroactivement à compter du 1^{er} septembre 2002, date d'ouverture de l'exercice en cours. Elles seront entièrement assimilées aux parts sociales anciennes, jouiront des mêmes droits et supporteront les mêmes charges, notamment toutes retenues d'impôt en sorte que toutes les parts de même nature, sans distinction, donneront droit au paiement de la même somme nette lors de toute répartition ou de tous remboursements effectués pendant la durée de la société ou lors de sa liquidation.

La différence entre la valeur nette des biens et droits apportés, soit 1.287.000 €, et la valeur nominale des parts qui seront créées par la Société SOCODEC EXCO, au titre de l'augmentation du capital susvisée, soit 791.260,80 €, égale en conséquence, à 495.739,20 €, constituera une prime d'apport qui sera inscrite au passif du bilan de la Société SOCODEC EXCO et sur laquelle porteront les droits de tous les associés anciens et nouveaux de la société.

OP A 12 7 J

CINQUIEME PARTIE - DECLARATIONS

Au nom de la Société ACA, Messieurs Emmanuel BRIOT et Olivier PERROUD déclarent, ès-qualité :

- que ladite société n'a jamais été en état de faillite, de suspension provisoire des poursuites, de redressement ou de liquidation judiciaires;
- que les biens et droits apportés par la société, dont l'origine de propriété est relatée plus haut, ne sont grevés d'aucune charge, garantie, hypothèque ou autres sûretés, nantissement ou inscription de privilège de vendeur à l'exception de deux inscriptions de crédit-bail détaillées à l'annexe n° 2 devenues sans objet ;
- que, plus généralement, les biens apportés sont de libre disposition entre les mains de la société apporteuse.

SIXIEME PARTIE - CONDITIONS SUSPENSIVES

Les apports sont consentis et acceptés sous réserve de l'approbation de l'apport partiel d'actif par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société apporteuse, au vu du rapport du Commissaire à la scission, et de l'approbation de la présente convention par l'assemblée générale extraordinaire des associés de la Société SOCODEC EXCO, cette dernière délibérant après audition du rapport des Commissaires à la scission et aux apports, et devant décider l'augmentation corrélative du capital social de 791.260,80 € et constater sa réalisation.

A défaut de réalisation avant le 31 août 2003, la présente convention sera considérée comme caduque, sans indemnité de part ni d'autre.

SEPTIEME PARTIE - REGIME FISCAL

IMPOTS SUR LES SOCIETES

Ainsi qu'il résulte des clauses ci-avant, l'apport partiel d'actif prend effet le 1^{er} septembre 2002. En conséquence, les résultats, bénéficiaires ou déficitaires produits depuis cette date par l'exploitation de la branche apportée, seront englobés dans le résultat imposable de la société bénéficiaire des apports.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la Société ACA et la Société SOCODEC EXCO, toutes deux imposables à l'impôt sur les sociétés, conviennent de placer le présent apport partiel d'actif sous le régime spécial prévu à l'article 210 B du code général des impôts, dont les conditions d'application sont satisfaites.

1. La Société ACA, société apporteuse prend les engagements suivants :

- de conserver les titres reçus en rémunération des apports pendant un délai de trois ans à compter de la date de réalisation de l'augmentation de capital de la Société SOCODEC EXCO, société bénéficiaire des apports ;
- de calculer, ultérieurement, les plus-values (ou les moins-values) résultant de la cession de ces mêmes titres d'après la valeur qu'avaient les biens apportés, du point de vue fiscal, dans ses propres écritures ;

OP J W

8

J

2. La Société SOCODEC EXCO, société bénéficiaire des apports prend les engagements suivants :

a) Les éléments d'actif immobilisé apportés étant valorisés à la valeur comptable qu'ils avaient dans les écritures de la société apporteuse au 31 août 2002, la Société SOCODEC EXCO reprendra dans ses comptes annuels les écritures comptables de la Société ACA, en faisant ressortir l'éclatement des valeurs nettes comptables entre la valeur d'origine des éléments d'actif immobilisé et les amortissements et provisions pour dépréciation constatés. Elle continuera, en outre, à calculer les dotations aux amortissements pour la valeur d'origine qu'avaient les biens apportés dans les écritures de la société apporteuse.

b) La Société SOCODEC EXCO reprendra au passif de son bilan les provisions afférentes à la branche complète d'activité apportée dont l'imposition a été différée chez la Société ACA.

c) La Société SOCODEC EXCO se substituera à la Société ACA pour la réintégration des résultats dont l'imposition avait été différée.

d) La Société SOCODEC EXCO, bénéficiaire des apports calculera les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport d'après la valeur qu'avaient ces biens, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société ACA, société apporteuse.

e) La Société SOCODEC EXCO réintègrera dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, dans les conditions fixées par l'article 210 A du Code général des impôts, les plus-values dégagées par l'apport des biens amortissables.

f) La Société SOCODEC EXCO inscrira à son bilan les éléments apportés autres que les immobilisations pour la valeur qu'ils avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société ACA, ou, à défaut, comprendra dans les résultats de l'exercice de l'apport le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la Société ACA.

ENREGISTREMENT

Le présent projet d'apport sera enregistré au droit fixe de 230 €, les conditions ouvrant droit à l'application de ce droit étant remplies.

OBLIGATIONS DECLARATIVES

Les soussignés, ès-qualité, au nom des sociétés qu'ils représentent, s'engagent expressément :

- à joindre aux déclarations de la société apporteuse et de la société bénéficiaire des apports, l'état de suivi des valeurs fiscales prévu à l'article 54 septies du Code général des impôts,
- en ce qui concerne la société bénéficiaire, à tenir le registre spécial des plus-values prévu par l'article 54 septies susvisé.



TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE

Conformément à la solution administrative référencée 8 A 1121 n° 21, à jour au 15 décembre 1995, les apports de biens immobiliers entrant dans le champ d'application de la TVA immobilière sont " déclarés inexistants " pour l'application de l'article 257 - 7° du Code général des impôts.

La Société SOCODEC EXCO s'engage à vendre sous le régime de la TVA les biens mobiliers reçus par elle en apports.

La Société SOCODEC EXCO s'engage à opérer les régularisations prévues aux articles 207 bis, 210, 214, 215, 221 et 225 de l'annexe II au Code général des impôts, dans les mêmes conditions que la Société ACA devrait les effectuer si elle continuait l'exploitation de la branche d'activité.

La Société ACA précise qu'elle se réserve la possibilité, en tant que de besoin, de soumettre à la TVA, le jour où le traité sera devenu définitif, tout ou partie des biens compris dans l'apport. Mention sera faite de cette taxe sur un document tenant lieu de facture, établi au nom de la société bénéficiaire de l'apport qui réglerait le montant de ladite taxe à la société apporteuse.

AUTRES DISPOSITIONS

En application de l'article 163 de l'annexe II du Code général des impôts, la société SOCODEC EXCO déclare prendre à sa charge l'obligation d'investir qui incombe à la Société ACA à raison des salaires versés depuis le 1^{er} janvier 2002.

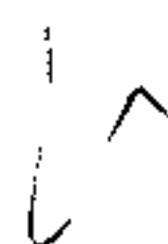
HUITIEME PARTIE - DISPOSITIONS DIVERSES

FORMALITES

- a) La Société SOCODEC EXCO remplira dans les délais légaux toutes formalités légales de publicité relatives aux apports effectués par la Société ACA.
- b) Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires devant toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.
- c) Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits à elle apportés.

FRAIS

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donneront ouverture les apports, ainsi que ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société bénéficiaire, ainsi que son représentant l'y oblige.



ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes et leurs suites et pour toutes significations et notifications, les représentants des sociétés en cause, ès-qualité, élisent domicile aux sièges respectifs desdites sociétés.

POUVOIRS

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour remplir toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, publications et autres.

DOCUMENTS ANNEXES

- Annexe 1 : Bilan d'apport,
- Annexe 2 : Etat des inscriptions concernant la Société ACA délivré par le Greffe du Tribunal de Commerce de DIJON,
- Annexe 3 : Liste du personnel au 31 août 2002,
- Annexe 4 : Etat récapitulatif des immobilisations transmises par la Société ACA,
- Annexe 5 : Bilan et compte de résultat de la Société ACA au 31 août 2002,
- Annexe 6 : Liste des clients transmis par la Société ACA.

Fait à Dijon, le 18/07/2003, en 8 exemplaires originaux.

SOCIETE SOCODEC EXCO, représentée par :

M. Frédéric GORECKI

M. Yves PERRIGOT

M. Pierre VIEILLARD

SOCIETE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES (ACA), représentée par :

M. Emmanuel BRIOT

M. Olivier PERROUD

Enregistré à : RECETTE DIVISIONNAIRE DIJON NORD

Le 18/07/2003 Bordereau n°2003/968 Case n°9

Ext 5681

Enregistrement : 75 €

Timbre : 1 512 €

Total liquidé : mille cinq cent quatre-vingt-sept euros

Montant reçu : mille cinq cent quatre-vingt-sept euros

L'Agent

Madame PORROD
Agent de Constatation des Impôts

Apport ACA (en €)

	31 08 02	31 08 02
Clientèle	1 326 000	
Autres immobilisations incorporelles (mémoire)		
Immobilisations corporelles		
. Installations agencements Châlon	1 000	
. Matériel transport Quétigny	12 000	
. Matériel transport Châlon	16 000	
. Matériel bureau Quétigny	10 000	
. Matériel bureau Châlon	1 000	
. Matériel informatique Quétigny	12 000	
. Matériel informatique Châlon	8 000	
. Matériel informatique Autun	1 000	
. Mobilier Quétigny	3 000	
. Mobilier Châlon	1 000	
. Mobilier Autun	1 000	
Sous total Immobilisations corporelles	66 000	
Prêts	3 390	
Immobilisations financières	858	
Travaux en cours	71 017	
Clients	531 898	
. Provisions	-93 597	
Autres créances	35 841	
Disponibilités	126 145	
Charges constatées d'avance	36 448	
Total actif apporté	2 104 000	2 104 000
Provisions pour risques	10 221	
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit	178 465	
Avances et acomptes sur commandes en cours	1 003	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 331	
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	90 625	
. Organismes sociaux	42 746	
. Taxes sur le chiffre d'affaires	141 787	
. Autres dettes fiscales	20 752	
Sous total dettes fiscales et sociales	295 910	
Autres dettes	12 376	
Produits constatés d'avance	281 694	
Total passif repris	817 000	817 000
Apport net	1 287 000	1 287 000

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1507	15 17 CENTER	Chez FR INVEST		
1501	ACHERIA Abdellah			
1216	ADM 87			
1359	ADM COCOA			
1326	ADM COCOA FRANCE			
1356	AGEFOS PME BOURGOGNE			
1317	AGR BOURGOGNE			
1031	ALPHA			
1418	ALPHA CABLAGE			
1251	AM MOTOCULTURE			
1288	AMF			
1000	AMIOT André			
1493	AMPHYLINE	Monsieur PIOT		
1330	ANACO			
1253	ANCOPI			
1358	ANDREOLI Patrick			
1110	ANGEBAULT Thierry			
1462	ANJE			
1393	APLF LES ARCADES	Monsieur SOTTY		
1533	APRIME 21	Monsieur Christophe MENIA		
1490	AQUEDUC DARCY	Monsieur Jean Charles PIC		
1463	ARC MSA	Monsieur BUSATO		
1020	ARCOS MATA Francisco			
1142	ARDAB			
1101	AS			
1058	ASSOC. FOYER DE LA TRE			
1449	ASTARTE			
1331	ATOL CONSEIL ET DEVELO			
1046	AU PAIN DORE			
1022	AUPLAT ET CLAVEYROLAS			
1524	AUTO MAT	Monsieur Claude VERNOY		
1091	AXIEL	Groupe Indigo Développement	0385972300	0385410787
1315	AXILE CONSEILS			
1079	Association pour la Promotion	du Marché aux Bestiaux de D		
1059	BABETH			
1185	BARBE Chantal			
1222	BAROIN Gérard			
1453	BARRANCO José			
1360	BARRIO Alain			
1318	BASSO Richard			
1001	BATHELIER			
1002	BATHELIER ET CIE			
1221	BAULAND Jean-Marie			
009	BCL			
1223	BD			
1114	BEAUSIRE René			
046	BECKER		03.85.98.20.00	03.85.98.20.16
113	BECKER Isabelle			
1023	BELERY Roland			
1430	BELTI			
1119	BEN ABDELLAH Abdellah			
1117	BEN ABDELLAH Naim			
1118	BENCHIKH Aimad			
1387	BENCHIKH Mohamed			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:48

Page : 2

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1334	BERCRIS	Monsieur MADTTLER		
1123	BERRABOUKH Djamel			
1220	BESSON Jean-Emmanuel			
1115	BEZ Daniel			
1083	BIBIBE BE			
1111	BIESSE BOULANGERIE			
1124	BIESSE Nathalie			
1116	BIESSE René			
1219	BILLARDS HUIT POOL			
1187	BILLETTE Gisèle			
1060	BINET Marie-Françoise			
1254	BLAMAR			
1338	BLOUC			
1121	BLOUCTET Robert			
1509	BMT			
1113	BONIN Dominique			
1477	BORNIER Gérald			
1496	BOUCHARD Annie	Le Country Bar		
1112	BOUILLER Jacqueline			
1120	BOUILLER Paulette			
1184	BOURGEON Gilles			
1309	BOURNEAUD L.			
1186	BOUVRET Chantal			
1088	BRAGANCA Frères			
1363	BRIOT Emmanuel			
1532	BRIOT PERROUD EXPERTI			
1361	BUET Dominique	Avocat		
1529	BUREAU INVESTISSEMENTS			
1224	CAFE DE LA PLACE	Chez Mme Marie France CA		
1128	CAFE DU COMMERCE			
1389	CALVO Patrick			
1024	CAO Jean			
1495	CARABALLO Damien	Boulangerie - Pâtisserie		
1125	CARRERE Jean-Noel			
1398	CCR			
1424	CDM			
1316	CE TRW FRANCE			
1434	CELEN Halil			
1339	CENTAURE BOURGOGNE			
1405	CETR			
1098	CHARLES Jean Marie			
1093	CHARLOT			
1004	CHARRAULT SUCCESSION			
1455	CHARTRON HOLDING	Monsieur le Président		
1026	CHENUT DEREN			
1126	CHEUNG Léon			
1127	CHRISTEL Renée			
1099	CIE NaI COMMISSAIRES au	Délisia HUAU		
1025	CLAVEYROLAS Bernard			
1404	CLB BUREAUTIQUE			
1421	CLERC			
1003	CLERC Christian			
1289	CLUB OPTIC LEADER			
1182	COMEMAG			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:49

Page : 3

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1459	COMITE REGIONAL D'EQUI	CREPS de DIJON BOURGO		
1528	CONSEIL DU CHEVAL DE B	CREPS DIJON BOURGOGNE		
1351	COOPERATIVE LAITIERE	DE BOURGOGNE		
1394	COOPERS et LYBRAND AU	Monsieur Yves NICOLAS		
1340	COPIAN			
1189	CORNUELLE Jean-Pierre			
1408	COTE D'OR BAT	Monsieur ALTIKULAC Orhan		
1381	COTTRET Alain			
1188	CRETIER Thierry			
1252	CRIF			
1435	CRISLOR			
1450	CRMB			
1503	D - LEVERVY	Monsieur Marc LAMORT DE		
1291	DA SILVA FRERES			
1290	DA SILVA José Luis			
1061	DA SILVA Manuel			
1133	DANNY et PHILIPPE CARRE			
1258	DE LA CHOUETTE			
1500	DE SAINT FELIX Lionel			
1129	DECO MEUBLES			
1431	DEFAYE François			
1048	DEMANGE Joël			
1028	DEREN Bernard			
1225	DEREN Marie-Hélène			
1347	DESRAM			
1062	DEVERS Genevieve			
1090	DGH			
1321	DICOLOR			
1322	DICOLOR			
1505	DICOLOR			
1256	DICOPLE			
1383	DIFFUSION AUTO TRADING	Mr Joaquin DA SILVA		
1257	DIMP			
1027	DION Lydie			
1312	DISCOVERY FRANCE			
1460	DISCPHARM	Peter GILLESPIE		
1217	DOCTEURS GRAILLOT et L			
1366	DOUGOUD			
1531	DSD			
1190	DUJOLS Christelle			
1005	DUPONT Georges			
1192	DUTHOIT Philippe			
1191	DWORSKI Adam			
1293	EDMA	Chez FR INVEST		
1367	EEA			
1233	EGLG			
1089	EHREL HYDRIS			
1474	EMF	Chez EURL FORTUNA		
1323	EOT			
1212	ERHEL-WIHAG			
1365	ERIC PASCUAL			
1193	ESNAULT			
1006	ESNAULT Georges			
1206	ESPERANTO COMMUNICA			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:49

Page : 4

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1498	ETS EMILE HOUOT			
1259	EUROBASE			
1429	EXKI			
1049	EXPLOSIFS TITANITE			
1396	Etude Généalogique GUENI			
1324	FANCAR	Chez Monsieur Jean Marie C		
1440	FAURE Janine			
1136	FAURE Jean-Jacques			
1029	FAVRE Jean-Pierre			
162	FBM			
1515	FERNANDES Antonio			
1196	FERREIRA José			
1134	FEVRE Philippe			
1368	FINANCIERE DIJON SOUD			
1403	FINANCIERE SCOPI	Chez BOURNEAUD		
1448	FINEXPLO			
1137	FIQUET Laurent			
1102	FM			
1135	FOIGNOT Guy			
1195	FONTAINE Patrick			
1310	FORDIAC			
1295	FORTUNA			
1007	FOSTIER Jean-Claude			
1063	FOURNIER			
1534	FR INVEST			
1442	FRANCOIS Claude	Dijon Ramonage		
1226	FREE STYLE			
1384	FROMBEUR			
1138	GARAGE HINSINGER			
1198	GARAGE Joël ROGER			
1064	GARREAU Marie -Paule			
1302	GARREAU Pierre			
1227	GARRIGUET Evelyne			
1263	GASTINNE RENETTE	Chez S.A. GUENE		
1264	GASTINNE RENETTE	Chez S.A. GUENE		
1140	GATICA Tonio			
1357	GAUTHIER			
1201	GAUTHIER Liliane			
1456	GAVOILLE Christophe			
1008	GAZON Bernard	MELODY		
1261	GCD			
1313	GDR DUPONT	Monsieur Georges DUPONT		
1419	GENTIANE	Monsieur TORTOCHOT		
1021	GERCVB DR FAVRE JP			
1491	GERMACK Jean Claude			
1139	GERMAIN Marie-Jeanne			
1228	GERSIG			
1009	GILLME Anne-Marie			
1494	GONACHON André			
1487	GOTICHIK			
1370	GOTTA			
1108	GOUDIER Agnès			
1200	GOUDOT DE ST SEINE Laur			
1479	GPDF			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:49

Page : 5

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1265	GPIL	Chez Monsieur Jean Pierre		
1406	GRAILLOT Christine			
1032	GRAILLOT Jean-Paul			
1375	GRAND			
1425	GRAND EST MEDIA			
1372	GRANDJEAN			
1229	GRANDJEAN Dominique			
1410	GRIGNY			
1236	GROUPAMA GRAND EST			
1374	GROUPAMA GRAND EST	Monsieur MANGIN		
1451	GROUPE BATISSEURS	Monsieur Jean Pierre LOCAT		
1527	GROUPE EURIMMO	Madame Maryline BROCARD		
1033	GRUNWALD Birgit			
1325	GUEGO Jean-Pierre			
1444	GUENE Concept et Dévelop			
1262	GUENE DIFFUSION			
1266	GUENE Fabien			
1439	GUENE PJ			
1122	GUENOT			
1107	GUENOT Jean-Marie			
1202	GUICHARD David			
1197	GUILLERME Jean-Paul			
1517	GUILLERMES			
1010	H2O			
1481	H2OLIDAYS			
1141	HERAKLES			
1445	HINSINGER Jean			
111	HOLDING FINANCELEC			
1203	HOLDING PROTEOR			
1311	HUBERT Gérard			
1232	HUMBERT Francis			
1231	HUMBERT Géraldine			
1377	ICS			
1518	IMMOBILIERE COLIN			
1376	INFO COTE D'OR	C/O Groupe CIME		
1084	IRLINGER			
1476	ITEA			
1379	ITM EST	Madame BENEFICE		
1296	J. THUIN			
1329	JACQUELINE ET FERNAND			
1034	JAEGLER Philippe			
1143	JANODET Joel			
1402	JAURES INDIVISION			
1144	JBH			
1268	JDM			
1267	JILAV			
1035	JODA			
1047	JOEL DEMANGE			
1388	JONQUET Jean Paul			
1269	JPC			
1328	JRB			
1327	JRMF			
506	JULIA	Chez FR INVEST		
59	K'REHO			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:50

Page :

6

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1480	KADEUSAIRE			
1145	KAROUBI Amar			
1146	KHAWAJA Mohammed			
1234	KODIMMO			
1235	KONCZEWSKI Bernard			
1152	L' ANGE VERT			
1294	L' ETRIER DE BOURGOGNE			
143	L'ABBAYE			
1096	L'AUBERGE			
1521	L'ENCHANTEMENT FLEURS	Madame LECURET	03.80.72.20.28	
1369	L'HERMITAGE	Madame Nadine BAZIN		
1504	LA BOUTIERE			
1030	LA BROT			
1271	LA CHAMPENOISE			
1205	LA CROIX VERTE			
1297	LA RABIDA			
1065	LA TALANTIAIRE		03.88.36.88.85	
189	LA VERMINETTE			
195	LA VERNETTE			
1066	LA VICOMTE			
1178	LABROSSE Joelle			
1147	LACOMBE Daniel			
1511	LADARRE Patrick			
1204	LAGARDO	Monsieur Régis ROUX		
1036	LAGOUTTE Suzanne			
1420	LALANDE	Chez Monsieur Jean Marie C		
1298	LALIGANT Serge			
1486	LAMORT DE GAIL Patrick			
1037	LAMY CAMO Simone			
1148	LAPOSTOLLE Ursule			
1050	LAUCEL INTERMARCHE			
1149	LAUVERGNE Gérard			
1502	LCRA			
1270	LDIM			
1422	LE FENOUILLET	Chez SA VISUAL		
187	LE VERNATON			
204	LE VERNAY			
1508	LEBASKY	Monsieur Patrick DESRATS		
1409	LES COURTOIS	Madame COCHARD		
1153	LES EPENOTTES			
1238	LES FORGES			
1378	LES FROMAGES BOURGUI			
148	LES GRANDS CHAMPS			
1473	LES HALLES	Chez FR INVEST		
1510	LES HERBUES	Monsieur Antoine DE SAINT		
1067	LES NOUES DE SEINE	Chez SA VISUAL		
1151	LEURS Bruno			
1412	LIBERT IMMO			
1471	LICOSO	Chez LEBASKY		
122	LIDIS			
1150	LOCABINE			
1364	LOCRIS			
1131	LOUOT Liliane			
1397	LUCOT Evelyne			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:50

Page : 7

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1272	MADIAL	AGENT COMMERCIALE		
1427	MAGNIEN Philippe			
1392	MAISON GRAUSS			
1154	MAISON IVAIN			
1489	MAJALIS	Infirmière		
1428	MAJAXONE			
1411	MALARD Gisèle			
1335	MARC THOMSON			
1438	MARECHAL			
1273	MAROQUINERIE PJ GUENE			
1208	MARQUES Eric			
1332	MARSUD			
1242	MARTIN Claire	Chez Monsieur Jean Marie C		
1241	MARTIN Dominique			
1243	MARTIN-REYMOND			
1051	MATJAC			
1038	MAURIN Bernadette			
1437	MAZEN Jean Noël			
1423	MCC			
1240	MENU Pierre			
1160	MERCUZOT PERE ET FILS			
1011	MERLE Genevieve			
1164	MERLOT Thierry (BNC)			
1165	MERLOT Thierry (BIC)			
1068	METALLERIE DES ALOUET			
1274	MFP			
1414	MICHAUD NERARD Madelei			
1416	MICHAUD Pierre			
1155	MICHELIN Jean	Boulangerie Pâtisserie		
1167	MICHELIN Yves			
1522	MICHELIN Yves			
1519	MILBOUR			
1520	MILMAR			
1069	MINET Jean-Paul			
1052	MINOTERIES MICHELOT			
1454	MIROUX Patrick			
1336	MJMR			
1156	MM			
1514	MOGNETTI Jean Frédéric			
1260	MOINGEON Entreprise			
1239	MONIOTTE Bernadette	Monsieur André MOINGEON	03.80.29.80.11	
1207	MOREAU Franck			
1162	MOREAU Patrick			
1163	MORIN Christine			
1161	MORIN Madeleine			
1244	MORIN-BESSON Brigitte			
1159	MORIOT Daniel			
1157	MOSCHETTO Pascal			
1158	MOULLINTRAFFORT Jean-	Salon Trémouille		
1039	MPJ			
1465	MPM			
1333	MR RAVALEMENT			
1382	MS DISTRIBUTION	Monsieur BUSATO		
1362	MSA			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:50

Page : 8

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1446	MSA	Monsieur BUSATO		
1070	MUNIER Madeleine			
1250	MUTUALITE SOCIALE AGRI	Monsieur BUSATO		
1071	NEAULT Philippe			
1458	NEHAUSER			
1087	NEO PROPLETE			
1488	NEPAULI			
1320	NEYRIAL INFORMATIQUE			
1299	NICOT Yves			
1275	NOTRE DAME			
1012	OIGNONS PLAINE			
1337	OLIVAL			
1245	OMEE			
1209	OP GRAPHIQUE			
1413	OPTIC PLUS DIFFUSION	Chez SA VISUAL		
1492	OPTIONS TELECOM			
1308	OPTIQUE JAURES	Chez SA VISUAL		
1314	OPTIQUE PUEL			
1053	OXY TITANITE			
1072	PACAUT Françoise			
1210	PACOT Chantal			
1013	PAGAND Aleth			
1054	PAGOT ET SAVOIE			
1076	PALACE BAR			
1073	PALISSY CHENOVE			
1174	PARISOT Véronique			
1170	PASCUAL Agapito			
1172	PASCUAL CARRELAGE			
1436	PEFLOR			
1341	PEIGNOT-SLUTER			
1171	PELLETIER Jean-Louis			
1513	PEREZ Antonio			
1516	PERMA FRANCE			
1169	PERREY Nathalie			
1168	PERRIN Josette			
1385	PERROUD Olivier			
1100	PICHARD Jacky			
1103	PITARD			
1276	PJ GUENE HOLDING			
1417	POLE MARINE	Chez SA VISUAL		
1173	POMPES FUNEBRES CARR			
1074	PORCHERET Christian			
1092	PORTEILLA Michel			
1386	POUPINET	Madame Kathinka ROUSSE		
1014	PRE OMER			
1075	PREFOT André			
1523	PRINTEMPS DU THEATRE			
1468	PROFIT UNIT	Monsieur MIRATON		
1199	PROTEOR			
1040	PUGET Georges			
1077	QUINTALLET Marie-Thérèse			
1390	RAIMBAULT-JAUROU Sophie			
1512	RAZAFIMAHAZO Saholinirina	HYGIENE +		
1043	RD			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:51

Page :

9

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1426	REBECCA	Chez SA VISUAL		
1441	RELAIS DES PENICHES	Monsieur GALLAND		
1319	REMOND André			
1078	RENARD Pierre			
1109	RENOT MALHOUITRE			
1530	RESTAURANT LES ABATTO			
1246	REYMOND Catherine			
1042	ROBBE CHAUDRONNERIE			
1041	ROBBE Régis			
1342	ROBERT			
1483	RODES			
1175	RODES Guy			
1055	RODI			
1015	ROGER Joel			
1464	ROSSIGNOL Bénédicte	Avocat		
1300	ROUARD Ghislaine			
1211	ROUX Regis			
1277	ROXANDRE			
1443	ROYER DECAF	Chez SA VISUAL		
1343	RUELLE DU SUZON	Chez Monsieur Jean Marie C		
1484	SAB	Monsieur Jean Marie CLOIX		
1391	SACOL			
1176	SAGIROGLU Nebih			
1177	SALA	Chez Mr Georges SALIGNON		
1348	SALM			
1349	SALMITE			
1433	SAN FRANC			
1395	SARLIN Georges			
1280	SCAL			
1475	SCAN IRM DIJON SUD			
179	SCFB			
139	SCL			
1278	SDML			
1526	SECC	Monsieur Olivier SARLIN		
1230	SECINOR			
1345	SEGERINVEST	DTZ Jean Thouard	03.80.70.27.70	03.80.70.27.77
1469	SELAINÉ	Chez BRICOMARCHE		
1180	SETOISE			
1282	SIDIL			
1301	SMV	Chez FR INVEST		
1478	SOBEM			
1452	SOCEMA			
032	SOCHALEG		03.85.46.21.26	03.85.43.18.19
1371	SOCOLINE			
1344	SODIRES			
1279	SOFRACIER			
1287	SORUDIP			
1373	SOVICE			
1352	SPIROUX			
1380	ST MENET	Chez SA VISUAL		
1350	STEFNA			
1179	SUTCLIFFE Christopher			
1353	SWING			
1472	SYNDIC DE COPROPRIETE	Chez Monsieur Joël GAUDOT		

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:51

Page : 10

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1482	SYNDICAT MARCHE BESTI			
1346	Sté Nouvelle Pierre GARNIER			
1485	Syndicat des Marchands de	de la Côte d'Or		
1214	TACHIN Laurence			
1105	TAINTURIER André			
1213	TAINTURIER Rolande			
1247	TAL			
1284	TECH' MAT			
1104	TECHNO VERT			
1248	TELSYSCOM			
1086	TENDRESSE			
1303	TENNIS CLUB DE CHENOVE			
1467	TERROIRS et TRADITIONS			
1415	THIEBAUT Dominique			
1080	THIERRY Jacques			
1056	THIOLLA			
1281	THOGART			
1081	TIBLE Alain			
1457	TIMEST			
1525	TIP TOP CASH			
1283	TIPPAGRAL			
1237	TITAN INVEST			
1447	TITANITE			
1181	TORTOCHOT Claude			
1094	TORTOCHOT Gérard			
1285	TRAIT D' EPINE			
1461	TRANSPORT LOUIS	Monsieur Louis RIOS		
1085	TRANSPORTS BOURGUIG			
1132	TRANSPRESSE	Chez SODIPRESS		
1044	TRICOT Jean-Claude			
1045	TRICOT Monique			
1016	VACHER Angèle			
1095	VANIN Roger			
1017	VARIOT Anne			
1018	VARIOT Michel			
1106	VASQUEZ Francisco			
1082	VASQUEZ José			
1305	VASQUEZ José	MA CUISINE		
1306	VELOCITE			
1183	VESVRES Guy			
1057	VIARD Henri			
1354	VIEL			
1019	VINCENT Bernard			
1292	VISATOL	Monsieur Marcel BOUR		
1497	VISATOL	Monsieur Marcel BOUR		
1401	VISATOL SUISSE			
1399	VISUAL	Madame Nadine BAZIN		
1286	VISUAL EXPANSION			
1470	VOLCANEL			
1304	VP POSADOM			
1307	WEIL Paul			
1355	WILMA			
1499	YACHOU			
1466	YALDIZ Mehmet			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:39:51

Page : 11

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
1407 1097	YALDIZ Mustafa YLDIZ Osman	Ent. Bâtiment 2000		



Chalon

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:38:50

Page : 1

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
097	ADIS	Monsieur Claude JOURNET		
198	ALEXIA	Restaurant "La Voute"		
234	ALFA	SPEED RABBIT		
263	ANDRE Thierry			
240	ANDREUTTI Pierre			
074	ANGLARD Daniel			
247	ARNAUD Nadine			
165	ATELIERS GRANDS DUCS			
055	AU BON ACCUEIL			
246	AU PETIT LOUP	"L'EDELWEISS"		
259	AUX POISSONS ROUGES			
053	BAR DU CENTRE	BEAUJARD Philippe		
134	BASSET			
010	BASTOS J. ET F.	Chez Monsieur BASTOS		
166	BAUDRON Paule			
265	BEN SALAH Saïd			
037	BERNARD Frédéric			
215	BERNARD Monique			
152	BG INTERNATIONAL			
019	BLANCHARD Florence		03.85.45.39.04	
006	BLANCHON Roger		03.85.87.91.02	
021	BLM			
188	BOGNON	Taxi		
238	BOILLOT Madeleine			
230	BONNETAIN Eric	Viticulteur		
231	BONNETAIN Eric	Négociant		
103	BORDAT Florent			
086	BOUGAIN FRERES			
201	BOULET BUREAU D'ETUDE	Monsieur BOULET		
182	BOURG DE LUNEL			
178	BOURGOGNE LASER		03.85.99.00.45	03.85.99.09.87
043	BREZIAT Bernard			
257	BRISAMAN	Bar - Restaurant		
181	BRM			
102	BRODIER Elisabeth			
164	BUATOIS Christiane			
039	BUISSE Pierre			
118	CACCIUTOLO Andrée			
040	CAETANO Antonio			
208	CAETANO FRERES			
047	CAETANO Henrique			
191	CALMAND Patrick			
079	CANOVAS F. et J.			
027	CANOVAS Thomas			
095	CAPUANO Gino			
203	CAPUANO John			
206	CAZALAS Patricia			
255	CECLA	Madame Claudette GUERRE		
220	CERCLE NAUTIQUE CHAL			
076	CHANDELIER Laurence			
185	CHATELOT David			
052	CHNRW	Docteur Simon COULON		
008	CIB		03.85.90.91.91	03.85.93.30.89
114	CLERC Didier			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:38:50

Page : 2

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
167	CLERC Michelle	ALLO TAXI		
250	COLLARD Eric			
112	COLMARD Alain			
211	COLMARD VIGIER			
045	CONRY Gérard			
080	COQUELET Jean-Pierre	Monsieur Alain COLMARD	03.85.96.52.86	
212	CORSEL			
029	COULON Françoise			
064	COULON Simon			
184	CREUSEVEAU-GARNIER D			
072	DE CARVALHO Carlos	Brasserie "Le St Laurent" "LE CAPRICORNE"	03.85.48.48.75	
245	DEBARBIEUX G.			
106	DECHAUX Martine			
150	DENIZOT Michel			
216	DESPREY PEINTURE			
004	DEVANNE Annie	Café des Gares	03.85.45.30.70	
023	DORIER Aline			
033	DOUDET Josiane			
017	DUCARD Jean-Pierre			
136	DUPARAY Robert			
200	DURAND J.M.	Monsieur Stéphane BIEHLER	03.85.44.29.52	
168	EL HACHIMI Elidrissi			
121	ESCANDE Marie-Claire			
041	EURO STEEL DISTRIBUTION			
042	FANOR			
083	FANOR René	"La Taverne"	03.85.41.54.71	
011	FATHER Didier			
253	FERAT Catherine			
070	FILLEULE Sylvie			
142	FOCQUENOY Anne			
248	FONCIERE BUGATTI	"Le Saint Christophe"	03.85.91.73.99	
199	FORET Xavier			
145	FRJ BAT			
169	FROUX Marie-Rose			
094	GALIANA Catherine	"Le Saint Christophe"	03.85.91.73.99	
235	GAUDILLAT Fabrice			
100	GAUDILLAT Guy			
175	GEIDAC			
137	GENOT Dominique			
101	GLENNE Hervé	"Le Saint Christophe"	03.85.91.73.99	
144	GOTILLOT Jocelyne			
092	GRENARD Jimmy			
260	GRENARD Marie Louise			
237	GREPET Pascal			
038	GTG	Chez DBTP	03.80.22.71.44	
221	GUESDON Catherine			
048	GUILLOTIN Nadège			
030	GUINOT Joël			
170	HAMADI Fatima			
081	HBCC	Ophtalmologiste	03.80.22.71.44	
190	HERAUD Pierre			
174	HERBINET Dominique			
026	HOTEL GRIL DE BEAUNE			
205	HUGUES Philippe			

cf jp

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:38:51

Page : 3

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
098	HUMBERT Stéphane	ACTISOL		
202	IACONO Christel	Pizzeria		
108	INTERSHIP FRANCE			
219	JACQUARD Philippe			
153	JANDOT Michel			
028	JCS			
012	JEANNIN Didier		03.85.43.43.95	
149	JEANNIN Stéphane	VIDEO 18		
154	JOLIVOT Yvette			
186	JUNON Delphine			
236	KENZA	Bar "Le Colisée"		
132	KOL Ismaël			
223	LA TRANSPARENCE			
146	LABORATOIRE LAVENANT			
241	LABOURIAUX Aurélie	Salon ZIG ZAG		
087	LAGORGETTE Agnès			
109	LAURENCIN			
130	LAVENANT LETOURNEUX			
600	LAVENANT Yvonne			
084	LBTP	Monsieur Laurent BELLIN		
192	LE BREAK			
022	LE REMPART		03.85.93.57.82	
005	LE TEMPS APPRIVOISE			
128	LEBEAU Christiane			
261	LEMOINE Danielle			
025	LEMONDE Jean Charles		03.85.96.54.66	03.85.96.72.58
258	LEROY	Monsieur Laurent LEROY		
159	LES CAVES DE L'ORANGE			
067	LEVEQUE Fabienne	LE BRASERO		
155	LIBERALI Serge			
060	LICANDRO Alain			
003	LIMAGNE Gilles			
031	LION D'OR			
135	LORIOT Joël			
249	LYON VENDING			
171	MAGNIEN Paulette			
254	MAIGNAND Hélène	ADANA GRILL		
054	MAILLET Michel			
007	MAISON DU CAFE		03.85.48.06.98	03.85.48.06.98
077	MALAGLET Gilles			
157	MARGUIN Françoise			
107	MARTIN ABAD Virginia			
001	MATHELLIER Yves			
057	MAUDUET Guy			
209	MAZELPEU Sylvio	"La Huchette"		
049	MAZELPEUX Bernard			
222	MENDEZ Manuel			
251	MENUISERIE Frédéric GUIL			
073	MERLE Eric			
217	METZ Jan Peter			
096	MEUNIER Gérard			
158	MICHELOT Fils			
172	MONTROL Michel			
256	MORALES Grégory			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:38:51

Page : 4

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
090	MORALES Gérard			
228	MORIN Ginette			
014	MORIN Robert		03.85.91.66.01	
062	MORIN Régis			
527	MOSEDALE Christopher			
035	MS			
233	MULTI PROD MEDIA			
140	MULTISERVICE CARAVANES			
151	MURET Jeff	Paysagiste		
138	NEVEU Gérard			
210	NTB			
141	NUNES Marie			
013	PAD			
196	PASCAL ADM			
061	PASCAULT Sébastien			
227	PEGUIN Daniel			
088	PELLETIER Catherine			
020	PERRIN Gilles		03.85.48.01.60	
085	PERRIN Marie-Christine			
229	PETIOT Pierre			
115	PETOT Samy			
120	PICHARD François			
266	PIERRE ANDREUTTI			
082	PINHO Maximino			
133	PIROU Gérard			
044	PONCEBLANC Jean-Pierre	La Croix Blanche		
207	PONT Michel			
176	POSTLER			
024	PRISCA			
078	PROTET Nathalie			
124	PUGEAULT Françoise			
183	RADREAU			
147	RAVET Frédéric			
160	RIGOT Muy Leng			
056	ROBERT DESPINARD			
116	ROLLET Christian			
177	ROLLET Patrick			
225	ROMEY Chantal			
194	ROUSSEAU Renée			
218	ROUX Rémy			
089	ROXA RENOV			
123	SABIANI Mary Lou	Salon "Mary Lou"		
034	SAHTOUT Najah		03.85.48.44.57	
163	SAUNIER Christophe	Maison de la Presse		
110	SCUDERI Jacques			
110	SEBASTIA Fidele			
242	SEFS	Monsieur Fidel SEBASTIA		
125	SELVA Marie-Paule			
180	SELVA Patrick			
126	SERVOTEL			
232	SEWAN			
065	SIRIN Sébastien			
036	SNJA		03.85.41.00.28	
001	SOBORES		03.85.90.07.90	03.85.90.07.91

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:38:51

Page : 5

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie	
267	SOCAGRIL	Bar "Le Colibri"	03.85.90.07.90	03.85.90.07.91	
015	SOCHARES				
264	SOUNY Philippe				
214	SOVEDA				
051	STDR				
058	STYL'2	Bar "La Clef des Champs"			
120	SURLEAU Joël				
173	TABILLON Pascal				
063	TCE				
018	TETU Dominique				
131	TETU Jacques				
066	TOUILLET Pascal				
226	TOURNAY				
197	TRITTER Mireille				
243	U AILES AIME				Monsieur André Georges LA
183	VALENTE Alfredo	SECURITY DOG			
262	VARELA Jean François				
068	VARREAUX Jean-Michel	VIDEO FUTUR	03.85.48.01.90		
002	VARREAUX Martine				
252	VASQUES Philippe		03.80.22.72.90		
050	VENDANGES DE BOURGO				
075	VERDOIA Jean-Luc				
099	VERNIER Jean-Paul				
224	VERRIEN Laurent				
219	VERY Robert				
244	VF BEAUNE				
016	VIE Jean-Luc				
069	VINCENT Didier				
104	VUIGLIO Bruno				
117	WAGNER Jean-Marc				
071	YRLE Michel				
161	ZANOTTO Jean-Philippe				

OF A

IV

4 J

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
552	29 AVENUE DE PARIS			
545	ACD			
501	ACME			
505	BARBE Jeanine			
511	BAS RANCON			
506	BEAUFORT Didier	CRISTAL CERAM		
566	BEAUFORT Didier			
106	BELLEVUE			
538	BELLEVUE			
515	BOULEY Daniel			
508	BOURGEOIS Marc			
509	BUIRET Jean-Claude			
522	CEDA			
510	CENTRAL RADIO			
609	CHEVALIER Patrick			
156	CHOPIN Franck			
529	COQUART Marc			
560	COQUART PERRUT BOENN			
523	COSTA Manuel			
512	CROCHOT Chantal			
603	DE LOCATION			
516	DEMONTEAUX Sylvain			
517	DESCHAMPS			
518	DESVIGNES			
594	DIDELOT Jean-Pierre			
542	DUCHESNE Jean-Claude			
521	DURAND			
507	DURAND Alain			
585	DURAND Gabriel			
127	FERRIER Eric			
530	FOUARD Géraldine			
525	FREON LINARD			
526	FRIEDRICH Alain			
532	GAUNARD Marie-Claude			
500	GAUTIER			
533	GAUTIER Rémy			
595	GUINOT Brigitte			
519	HOLDING AUCHET MORVAN			
591	HOTEL SAINT LOUIS			
596	JACQUOT Daniel			
535	JONDEAU Serge			
536	JOOS Bernard			
534	LA PLANOISE	Chez Monsieur Alain FRIED		
539	LARDET Alain			
540	LAURAIN Patrice			
541	LAURENT Nicole			
531	LAVENANT Inès			
503	LECLERCQ Christian			
587	LES CHAPITEAUX du CENT			
588	MACHIN Nathalie			
583	MAGNIEN			
520	MARINOT Claude			
528	MEUBLES AUCHET			
537	MIZERET Daniel			

Répertoire des clients

S.A.R.L. A.C.A.

Gestion Commerciale 100 11.00

Date de tirage 04/04/03

à 08:36:00

Page : 2

N° de client	Raison sociale	Contact	Téléphone	Télécopie
239	MOSEDALE Judith			
590	PLASSCHAERT David			
524	POIMBOEUF			
550	POLONCEAU Jean-Paul			
513	POULLAIN Daniel			
543	Pierre POIMBOEUF			
502	SDN			
514	SOULAGES Erick			
562	TALON Marc			
504	URSULE			
604	VASSOS Denis			
570	VENOT Charles			

OS

f

12

LF b

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 11

Adresse de l'entreprise 6 Rue du Cap Vert 21800 QUETIGNY

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34998263700044

Code APE 741C

Déclaration souscrite en

€ A8 X F* A7

cocher obligatoirement une case

Exercice N clos le,

31082002

N-1 30092001

Brut
1Amortissements, provisions
2Net
3Net
4

Capital souscrit non appelé

(I)

AA

Frais d'établissement *

AB

AC

Frais de recherche et développement *

AD

AE

Concessions, brevets et droits similaires

AF

AG

Fonds commercial (1)

AH

762 908

AI

762 908

762 908

Autres immobilisations incorporelles

AJ

19 894

AK

19 894

1 937

Avances et acomptes sur immobilisa-
tions incorporelles

AL

AM

Terrains

AN

AO

Constructions

AP

AQ

Installations techniques, matériel et
outillage industriels

AR

AS

Autres immobilisations corporelles

AT

163 770

AU

96 670

67 099

123 646

Immobilisations en cours

AV

AW

Avances et acomptes

AX

AY

Participations évaluées selon
la méthode de mise en équivalence

CS

CT

Autres participations

CU

358 697

CV

358 697

358 697

Créances rattachées à des participations

BB

BC

Autres titres immobilisés

BD

BE

Prêts

BF

3 390

BG

3 390

7 811

Autres immobilisations financières*

BH

5 179

BI

5 179

5 179

TOTAL (II)

BJ

1 313 839

BK

116 564

1 197 274

1 260 179

Matières premières, approvisionnements

BL

BM

En cours de production de biens

BN

BO

En cours de production de services

BP

71 017

BQ

71 017

18 916

Produits intermédiaires et finis

BR

BS

Marchandises

BT

BU

Avances et acomptes versés sur commandes

BV

BW

Clients et comptes rattachés (3)*

BX

531 898

BY

93 597

438 300

458 785

Autres créances (3)

BZ

35 841

CA

35 841

60 350

Capital souscrit et appelé, non versé

CB

CC

Valeurs mobilières de placement
(dont actions propres :)

CD

CE

Disponibilités

CF

126 693

CG

126 693

90 369

Charges constatées d'avance (3)*

CH

36 448

CI

36 448

41 287

TOTAL (III)

CJ

801 899

CK

93 597

708 301

669 710

Charges à répartir sur plusieurs exercices* (IV)

CL

Primes de remboursement des obligations (V)

CM

Ecart de conversion actif* (VI)

CN

TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)

CO

2 115 738

LA

210 162

1 905 576

1 929 890

Renvois : (1) Dont droit au bail :

(2) Part à moins d'un an des
immobilisations financières nettes :

(3) Part à plus d'un an

CR

Clause de réserve
de propriété :

Immobilisations :

Stocks :

Créances :

Désignation de l'entreprise **SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES**

REPRODUCTION INTERDITE

						Exercice N	Exercice N - 1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 22 897)				DA	22 897	22 897
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...				DB	59 073	59 073
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)				DC		
	Réserve légale (3)				DD	3 048	3 048
	Réserves statutaires ou contractuelles				DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)				DF	15 648	15 648
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)				DG		
	Report à nouveau				DH	321 417	342 788
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)				DI	17 108	33 583
	Subventions d'investissement				DJ		
	Provisions réglementées *				DK		
	TOTAL (I)				DL	439 195	477 041
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs				DM		
	Avances conditionnées				DN		
	TOTAL (II)				DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques				DP	10 221	23 835
	Provisions pour charges				DQ		
	TOTAL (III)				DR	10 221	23 835
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles				DS		
	Autres emprunts obligataires				DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)				DU	246 374	334 107
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)				DV	67 101	15 853
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				DW	1 003	1 003
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés				DX	52 035	133 617
	Dettes fiscales et sociales				DY	795 573	538 496
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				DZ		
	Autres dettes				EA	12 376	13 474
					EB	281 694	392 459
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)				EC	1 456 159	1 429 012
	TOTAL (IV)				ED		
	Ecarts de conversion passif* (V)				EE	1 905 576	1 929 890
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)						
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital				IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)				IC		
	{ Ecart de réévaluation libre				ID		
	{ Réserve de réévaluation (1976)				IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *				EF	15 648	15 648
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an				EG	1 306 356	1 200 390
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP				EH	184	22 580

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

		Exercice N						Exercice (N - 1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	941	FB		FC	941	2 860	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF			
		FG	1 756 172	FH		FI	1 756 172	1 915 233	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	1 757 113	FK		FL	1 757 113	1 918 093	
	Production stockée*					FM	52 100	3 544	
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	25 864	18 185	
	Autres produits (1) (11)					FQ	191	146	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	1 835 269	1 939 970
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	368 439	388 537
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	72 533	108 598
	Salaires et traitements*						FY	989 518	961 113
	Charges sociales (10)						FZ	312 017	316 946
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations {	- dotations aux amortissements*				GA	47 418	57 592
			- dotations aux provisions*				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	5 137
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	883	12 737
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	1 795 948	1 853 815
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	39 321	86 155	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	4	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	4	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	17 133	23 636
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	17 133	23 636
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(17 128)	(23 636)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	22 193	62 588	

Désignation de l'entreprise SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 696	13 595	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	82 873	80 797	
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	85 570	94 393	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	2 451	9 439	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	75 780	82 264	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG	2 792	5 335	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	81 024	97 039	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 545	(2 646)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	9 631	26 288	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 920 844	2 034 363	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	1 903 736	2 000 780	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	17 108	33 583	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de location immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG	2 779	12 223	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP	3 429	4 433	
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH	2 452	9 439	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	8 612	2 075	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2	98 176	74 278	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6		obligatoires		A9	98 176		98 176	74 278	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle):									Exercice N		
	CESSION D'IMMOBILISATION CORPO										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
										75 780		82 873	
DOT EXCEPT PR RISQUES										2 792			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs	
REGUL CHARGES ET PRODUITS										2 451		2 696	

Désignation de l'entreprise **SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES**

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A			IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
					1		Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
							2		3	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		KA		KB		KC	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		KD	782 802	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre			KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui			KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	23 769	KW		KX	
		Matériel de transport*			KY	119 084	KZ		LA	46 006
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			LB	91 371	LC		LD	18 707
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes				LK		LL		LM	
	TOTAL III				LN	234 225	LO		LP	64 713
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
	Autres participations				8U	358 697	8V		8W	
	Autres titres immobilisés				IP		IR		IS	
	Prêts et autres immobilisations financières				IT	12 990	IU		IV	
	TOTAL IV				LQ	371 687	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	1 388 715	OH		OJ	64 713
CADRE B			IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
					par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
					1		2		4	
INCORP.	Frais d'établissement, de recherche et de développement		TOTAL I		LT		LU		IW	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		LV		LW	782 802	IX	
CORPORELLES	Terrains				LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre			MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui			MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencs et am. des constructions			MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencs, aménagements divers			MM		MN	23 769	MO	
		Matériel de transport			MP	108 001	MQ	57 089	MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			MS	27 166	MT	82 911	MU	
		Emballages récupérables et divers *			MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III				NG	135 168	NH	163 770	NI	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				OU		OV		OW	
	Autres participations				OX		OY	358 697	OZ	
	Autres titres immobilisés				2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières				2E	4 421	2F	8 569	2G	
	TOTAL IV				NJ	4 421	NK	367 266	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OK	139 589	OL	1 313 839	OM	

Handwritten signature and initials.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	TOTAL I	PA	PB	PC	PD
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 17 956	PF 1 937	PG	PH 19 894
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD 20 553	QE 1 072	QF	QG 21 625
	Matériel de transport	QH 37 196	QI 26 017	QJ 32 638	QK 30 575
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 52 829	QM 18 390	QN 26 749	QO 44 470
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 110 578	QV 45 480	QW 59 388	QX 96 670
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 128 535	ØP 47 418	ØQ 59 388	ØR 116 564

CADRE B

VENTILATION DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE *

CADRE C

MOUVEMENTS AFFECTANT LA
PROVISION POUR AMOR-
TISSEMENTS DÉROGATOIRES *

Immobilisations amortissables	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Dotations	Reprises
Frais établissement et recherche TOTAL I	QY	2J	2K	2L	2M
Immob. incorporelles TOTAL II	QZ 1 937	2N	2P	2R	2S
Terrains	RA	RB	RC	2T	2U
Constructions	Sur sol propre	RD	RE	RF	2V
	Sur sol d'autrui	RG	RH	RI	2W
	Ins. gales, agenc et am. des const.	RJ	RK	RL	2X
Inst. techniques mat. et outillage	RM	RN	RO	2Z	3A
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	RP 1 072	RQ	RR	3B
	Matériel de transport	RS 26 017	RT	RU	3C
	Mat. bureau et inform. mobilier	RV 14 227	RW 4 163	RX	3D
	Emballages récup. et divers	RY	RZ	SA	3E
TOTAL III	SB 41 317	SC 4 163	SD	SE	3F
Total général (I+II+III)	SG 43 254	SH 4 163	SJ	SK	3G

CADRE D

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices			SM	SN
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

PP

A

cf. d

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise **SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES**

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées avant le 1.1.1992 *	IA	IB	IC	ID
	Provisions fiscales pour implantations à l'étranger constituées après le 1.1.1992 *	IE	IF	IG	IH
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obliga- tions similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour grosses réparations	5L	5M	5N	5P
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	5T	5X	5Y
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisa- tions financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	7U	7Z	7A
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP	3 390	UR		US	3 390				
	Autres immobilisations financières	UT	5 179	UV		UW	5 179				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	66 086		66 086						
	Autres créances clients	UX	465 812		465 812						
	Créance représentative de titres prêtés * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) UQ	UU									
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 219		1 219						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ	10 118		10 118						
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	6 587		6 587					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	545		545					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	9 001		9 001						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	8 368		8 368						
	Charges constatées d'avance	VS	36 448		36 448						
	TOTAUX		VT	612 757	VU	604 188	VV	8 569			
RENOIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD									
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	4 421								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	184		184						
	à plus d'1 an à l'origine	VH	246 190		96 387		149 802				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	52 035		52 035						
Personnel et comptes rattachés		8C	490 625		490 625						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	142 407		142 407						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	141 787		141 787						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	20 752		20 752						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	67 101		67 101						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	13 380		13 380						
Dettes représentatives de titres empruntés *		SZ									
Produits constatés d'avance		8L	281 694		281 694						
TOTAUX		VY	1 456 159	VZ	1 306 356		149 802				
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	42 260	(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	107 206	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

Exercice N, clos le :

31082002

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		de son conjoint		moins part déductible*		à réintégrer :	WA	17 108
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WB	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								WC	
	Autres charges et dépenses somptuaires visées à l'art. 39-4 du C.G.I.*								WD	
	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)								WE	4 970
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)*								WF	
	Amendes et pénalités (nature :								WG	6 803
	Impôt sur les sociétés et imposition forfaitaire annuelle (entreprises à l'IS)*								WI	5 868
									WJ	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Quote-part dans les bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E. *								WK	9 631
	Moins-values nettes à long terme								WL	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme							WM	
		- Plus-values soumises au régime des fusions							WN	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								WO	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé (dont : Intérêts excédentaires (art. 39-1-3° et 212 du C.G.I.)	SU				Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		XR	
									WQ	
TOTAL I									WR	44 380

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU	6 975	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 19 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)*								WV		
		- imputées sur les moins values nettes à long terme antérieures								WW		
		- imputées sur les déficits antérieurs		WX	imputées sur les A.R.D. (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8P)		WY		XB			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*									WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * (quote-part des frais et charges restant imposable, à déduire des produits nets de participations									XA		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les départements et territoires d'Outre-mer*.									ZY		
	Majoration d'amortissement*									XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations		entreprises nouvelles * (art. 208 sexies et quater A, 44 sexies)		SX	Zones d'entreprises* (activité exonérée) (art. 208 quinquies)		SY		XF		
	zone franche Corse (art. 44 décies)		ØT	zone franche urbaine (art. 44 octies)		ØV	entreprises en difficulté (art. 44 septies)		XC			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (dont créance dégagée par le report en arrière du déficit* (entreprises à l'IS)									ZI		XG	

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables et des amortissements réputés différés :	bénéfice (I moins II)	XI	37 405		
	déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)		ZL			
Amortissements réputés différés créés au titre de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8S)*		XK			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) (à détailler au tableau 2058-B, cadre I-A, lignes XU à YF)					
Amortissements réputés différés imputés à la clôture de l'exercice (à reporter au tableau 2058-B, ligne 8R)					
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	37 405	XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES**I. SUIVI DES DÉFICITS ORDINAIRES ET DES AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS****A - Déficits ordinaires :** déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire.

	Date de clôture des 5 derniers exercices 1	Déficits imputables 2	Déficits imputés (ligne XL du 2058-A (1)*) 3	Déficits reportables col. 2 - col. 3 4
N-5		XT	XU	
N-4		XV	XW	XX
N-3		XY	XZ	YA
N-2		YB	YC	YD
N-1		YE	YF	YG
TOTAL		YH	YI	

(1) Et, le cas échéant, ligne WX du 2058 A.

Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO) * YJ

TOTAL des déficits restant à reporter (lignes XX à YJ) YK

B - Amortissements réputés différés

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés *

8N

Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs

YL

Imputations opérées à la
clôture de l'exercice

sur la plus-value nette à long terme (tableau 2058-A ligne WY)

8P

sur le résultat de l'exercice (tableau 2058-A ligne XM)

8R

Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2058-A ligne XK) *

8S

Amortissements réputés différés restant à reporter *

YM

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 1° du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis A1. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

ORGANIC

9K

1 555

9L

1 924

EFFORT CONSTRUCTION

9M

4 313

9N

5 050

9P

9R

9S

9T

TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

5 868

YO

6 975

ligne WI

ligne WU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERSDésignation de l'entreprise SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT (Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés) (1)

ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie		OC	342 788
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie		OD	33 583
	Prélèvements sur les réserves (à détailler)			
	Sous-total (à reporter dans la colonne de droite)		OE	
	TOTAL I		OF	376 372
AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserve légale	ZB	
		- Réserve spéciale des plus-values à long terme	ZC	
		- Autres réserves	ZD	
		- Réserve spéciale avant incorporation au capital (art. 219-I-f) *	A5	
	Dividendes		ZE	54 955
	Autres répartitions		ZF	
	Report à nouveau		ZG	321 417
	(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		TOTAL II	ZH 376 372

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	-- Engagements de crédit-bail mobilier										YQ	502	2 727
	-- Engagements de crédit-bail immobilier										YR		
	-- Effets portés à l'escompte et non échus										YS		
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	-- Sous-traitance										YT	32 203	13 720
	-- Locations, charges locatives et de copropriété										XQ	95 683	101 064
	-- Personnel extérieur à l'entreprise										YU	3 131	5 892
	-- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	8 392	20 726
	-- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV		
	-- Autres comptes										ST	229 028	247 133
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	368 439	388 537
	-- Taxe professionnelle *										YW	17 107	23 778
	-- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS)										9Z	55 425	84 820
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	72 533	108 598
T.V.A.	-- Montant de la T.V.A. collectée										YY	344 417	375 879
	-- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	59 980	61 105
DIVERS	-- Montant de l'avoir fiscal imputé sur l'impôt sur les sociétés et correspondant aux dividendes perçus *										ZA		
	-- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 ou modèle 2462 de 2001) *										ØB	579 212	
	-- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	plus-values à 19 %		JB	Imputations		JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD	plus-values à 19 %		JE	Imputations		JF				
	Selon le cas, indiquer 1 si le bénéfice consolidé, 2 si le bénéfice intégré, 3 si régime de groupe.			JG	Indiquer 1 pour Société mère, 2 pour filiale		JH	N° SIRET de la société mère	JJ				
	-- numéro du centre de gestion agréé *			XP									
-- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : _____ handicapés : _____)										YP	22	23	
-- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	%	%	
-- Filiales et participations: La liste prévue par l'art. 38 II de l'ann. III au C.G.I. (tableau 2059-G) doit être jointe obligatoirement à la présente déclaration. Si absence de filiales et participations, cocher 0 Si présence de filiales et participations, cocher 1										ZR	☐	☐	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1	MAT. TRANSPORT	88 967		19 711		69 256
	2	MAT. TRANSPORT	19 034		12 927		6 106
	3	MAT. BUREAU	1 539		1 539		
	4	MAT. INFORMATIQUE	20 025		19 608		417
	5	MOBILIER	5 601		5 601		
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Qualification fiscale des plus
et moins-values réalisées*

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (report de la colonne ①) ⑦	Valeur résiduelle (report de la colonne ⑥) ⑧	Prix de vente* ⑨	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑩	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*	
						COURT TERME ⑪	LONG TERME ⑫
I - Immobilisations* relevant du taux de 16 ou 19 %	1	MAT. TRANSPORT	69 256	73 092	3 835	3 835	
	2	MAT. TRANSPORT	6 106	9 451	3 345	3 345	
	3	MAT. BUREAU					
	4	MAT. INFORMATIQUE	417		(417)	(417)	
	5	MOBILIER		330	330	330	
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés				+	
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés				+	
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale				+	
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée				+	
	17	Résultats nets de concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans *					+
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					+
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins values à long terme					-
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *				+	+

Cadre A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑪)

7 093

Cadre B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne ⑫)

(A)

(B)

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	2000			
		1999			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI)	2000			
		1999			
		1998			
		1997			
		1996			
		1995			
		1994			
		1993			
	1992				
	(à préciser) au titre de :				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

- ☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)
- ☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032



→ h

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 19 % ① ou 16 % ②.

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession des éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values à long terme en application des dispositions de l'article 219 I-a quater du CGI ①.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 16 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ③	Solde des moins-values à 16 % ④
Moins-values nettes 2001			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2000		
	1999		
	1998		
	1997		
	1996		
	1995		
	1994		
	1993		
	1992		
	1991		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables au taux de 19 % ⑤	Imputation sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter ⑦
	à 19 % ②	à 19 %, 18 % et imposables sur le résultat de l'exercice en application du 2 ^e alinéa de l'article 219 I-a quater ④			
Moins-values nettes 2001					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	2000				
	1999				
	1998				
	1997				
	1996				
	1995				
	1994				
	1993				
	1992				
	1991				

① Les moins-values antérieures sur cessions d'éléments d'actif exclus du régime des plus et moins-values en application des dispositions de l'article 219-a quater du CGI peuvent s'imputer sur le résultat dans certaines limites (BOI 4 B-1-97).

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Bd

L1

45/67

formulaire obligatoire
(article 53 A du Code
général des impôts)

(1) (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

I DÉTERMINATION DU MONTANT A VIRER A LA RÉSERVE SPÉCIALE AU COURS DE L'EXERCICE N + 1 AU TITRE DES PLUS-VALUES RÉALISÉES AU COURS DE L'EXERCICE N

		Plus-values à long terme taxables au taux de 19 %
Montant NET des plus-values de l'exercice	1	
A imputer éventuellement {	- déficit de l'exercice	2
	- moins-values à long terme	3
	- divers (déficits antérieurs ou amortissements réputés différés)	4
TOTAL des lignes 2 à 4		5
Reste (ligne 1 - 5)	6	
Impôt correspondant	7	
Différence à porter à la réserve spéciale au cours de l'exercice N + 1 (ligne 6 - ligne 7)	8	

II SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	9				15 648	
Plus-values des exercices antérieurs affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice	10					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	11					
TOTAL (lignes 9 à 11)	12				15 648	
Prélèvements opérés {	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	13				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	14				
TOTAL (lignes 13 à 14)	15					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 12 - ligne 15)	16				15 648	

III INSCRIPTION DES PLUS-VALUES A LONG TERME A LA RÉSERVE SPÉCIALE (EXERCICE N)

		taxées à 19 %
Plus-values réalisées au cours de l'exercice précédent (cadre I, ligne 8 du tableau n° 2059-D correspondant)	N-1 17	
Plus-values des exercices antérieurs restant à affecter à la réserve spéciale et réalisées au cours des exercices (cadre I des tableaux 2059-D correspondants)	{ N-2 18 N-3 19	
Sommes affectées à la réserve spéciale au cours de l'exercice (cadre II, ligne 10)	20	
Sommes non affectées à imposer (voir notice) (17 + 18 + 19) - 20	21	

IV RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice
		donnant lieu à complément d'impôt	ne donnant pas lieu à complément d'impôt	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE**

Désignation de l'entreprise : SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

Exercice ouvert le : 01102001 et clos le : 31082002 Durée en nombre de mois 11

I - PRODUCTION DE L'ENTREPRISE

Ventes de marchandises	B2	941
Production vendue - Biens	B3	
Production vendue - Services	B4	1 756 172
Production stockée	B5	52 100
Production immobilisée	B6	
Subventions d'exploitation perçues	B7	
Autres produits	B8	191
TOTAL A	B9	1 809 405

II - CONSOMMATIONS DE BIENS ET SERVICES EN PROVENANCE DE TIERS

Achats de marchandises (droits de douanes compris)	C1	
Variation de stock (marchandises)*	C2	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douanes compris)	C3	
Variation de stock (matières premières, approvisionnements)	C4	
Autres achats et charges externes à l'exception des loyers	C5	269 325
Fraction des loyers à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle	C6	
Autres charges	C7	883
Taxes sur le chiffre d'affaires autres que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs, etc) taxe intérieure de consommation sur les produits pétroliers	C8	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois à un assujéti à la taxe professionnelle*	C9	
TOTAL B	D1	270 208

III - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

TOTAL A - TOTAL B **D2** **1 539 196**

* voir notice au verso

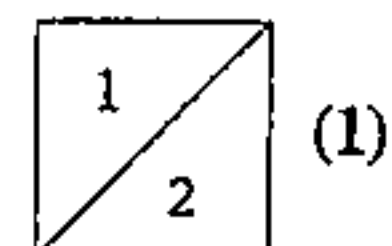
Pour les entreprises de crédit, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

Handwritten signature

Handwritten mark

Handwritten mark

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31082002

N° SIRET 34998263700044

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES

ADRESSE (voie) 6 Rue du Cap Vert

CODE POSTAL 21800 VILLE QUETIGNY

NOMBRE D'ASSOCIÉS OU D'ACTIONNAIRES NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIRET (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MR Nom patronymique BRIOT Prénom(s) EMMANUEL
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 501
Naissance : Date 06.01.1958 Département Commune Pays
Adresse : N° 86 Voie FBG ST MARTIN
Code Postal 21121 Commune FONTAINE LES DIJON Pays F

Titre (2) MR Nom patronymique PERROUD Prénom(s) OLIVIER
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 501
Naissance : Date 30.06.1968 Département 21 Commune Pays
Adresse : N° 4 Voie IMPASSE DES ACACIAS
Code Postal 21490 Commune NORGES LE BAS Pays F

Titre (2) MR Nom patronymique SARLIN Prénom(s) GEORGES
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions 500
Naissance : Date 31.12.1938 Département Commune Pays
Adresse : N° 29 Voie RUE DU 11 NOVEMBRE
Code Postal 21300 Commune CHENOVE Pays F

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS

DE PRIVILEGE DE VENDEUR, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT SUR FONDS
DE COMMERCE OU SUR FONDS ARTISANAL, DE PRIVILEGE DE NANTISSEMENT
DE L'OUTILLAGE ET DU MATERIEL D'EQUIPEMENT, DES WARRANTS

AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

P.V. (PRIVILEGE DE VENDEUR)
P.N. (PRIVILEGE DE NANTISSEMENT)
P.N.J (PRIVILEGE DE NANTISSEMENT JUDICIAIRE)
P.N.O.M (PRIVILEGE DE NANTISSEMENT OUTILLAGE)
W (WARRANT)
Reference 349 982 637 (89 B 183)

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
S.A.R.L.
6 RUE DU CAP VERT
21800 QUETIGNY

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

!	INSCRIPTION	!	!	!	MONTANT	!
!		!	NATURE	!	DE LA	!
!	VOLUME ! NUMERO ! DATE	!		!	CREANCE	!

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
CET ETAT N'EST COMPLET QUE S'IL COMPREND L'ETAT DES INSCRIPTIONS DES CLAUSES D'INALIENABILITE, PAGE SUIVANTE (FOLIO No 2)
FOLIO No 1
DELIVRE LE 26/05/2003



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
S.A.R.L.
6 RUE DU CAP VERT
21800 QUETIGNY

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

! INSCRIPTION !	!	!
----- !	NATURE !	LIBELLE !
! VOLUME ! NUMERO ! DATE !	!	!

[illegible]

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 2
DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS

DES PRIVILEGES GENERAUX

DE LA SECURITE SOCIALE ET DES REGIMES COMPLEMENTAIRES
(ARTICLES L 243-4, L 243-5, R 243-46 A 58 ET R 612-5 DU CODE
DE LA SECURITE SOCIALE)
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
 S.A.R.L.
 6 RUE DU CAP VERT
 21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHIE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

!	INSCRIPTION	!	!	!	SOMMES	!
!		!	NATURE	!	LIBELLE	!
!	VOLUME	!	NUMERO	!	DATE	!
!		!		!		!

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

COUT : 28.17 EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :







GREFFE
.DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS

DE PRIVILEGE DU TRESOR

(ARTICLES 1920 A 1929 SEPTIES DU CODE GENERAL DES IMPOTS
ET ANNEXE II ARTICLE 396 BIS)
AYANT UNE EXISTENCE LEGALE A CE JOUR

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
 S.A.R.L.
 6 RUE DU CAP VERT
 21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHIE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

ANN.II ARTICLE 396 BIS DU CODE GENERAL DES IMPOTS .6 CHAQUE NOUVELLE INSCRIPTION REQUISE PAR UN MEME COMPTABLE A L'ENCONTRE DU MEME
REDEVABLE REND CADUQUE L'INSCRIPTION PRECEDENTE

! INSCRIPTION !	! NATURE !	LIBELLE	! POUR SURETE !
! VOLUME ! NUMERO ! DATE !			! DE !

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

COUT : 28.17 EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS

RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL
OU DE LEASING EN MATIERE MOBILIERE

(LOI DU 2 JUILLET 1966 ET DECRET DU 4 JUILLET 1972)

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
 S.A.R.L.
 6 RUE DU CAP VERT
 21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

INSCRIPTION				LIBELLE	SOMMES
VOLUME	NUMERO	DATE	NATURE		
98	000911	16/10/1998	C-B	AU PROFIT DE : FIAT LEASE AUTO S.N.C. 80/82 QUAI MICHELET - 92300 LEVALLOIS PERRET MATERIEL : - FIAT BRAVA ELX GPL - NO S. 04735779 NO D. 60718338913	

COUT : 28.17

EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS

RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE VENTE
ASSORTIS D'UNE CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

(ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
S.A.R.L.
6 RUE DU CAP VERT
21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHIE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

INSCRIPTION				LIBELLE	PRIX
NATURE	DATE	NUMERO	VOLUME		

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

COUT : 28.17

EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

ETAT DES INSCRIPTIONS
RELATIF A LA PUBLICATION DES CONTRATS DE LOCATION

(ARTICLE L.621-116 DU CODE DE COMMERCE ET DECRET DU 27 DECEMBRE 1985)

DU CHEF DE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
S.A.R.L.
6 RUE DU CAP VERT
21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

AINSI DENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE, ET ORTHOGRAPHIE, ET NON AUTREMENT

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

!	INSCRIPTION	!	!	!	PRIX	!
!		!	NATURE	!	LIBELLE	!
!	VOLUME ! NUMERO !	!	DATE	!		!

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

COUT : 28.17 EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR ETAT CONFORME AUX REGISTRES TENUS AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON A CE JOUR
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



GREFFE
DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE DIJON

EXTRAIT DU REGISTRE DES PROTETS
OU
CERTIFICATS DE NON PAIEMENT DE CHEQUE

RELEVES DANS LE DELAI IMPARTI PAR L'ARTICLE L.511-57 DU CODE DE COMMERCE
DECRET DU 30 OCTOBRE 1935 MODIFIE PAR LA LOI DU 30 DECEMBRE 1991
No 91-1382, DECRET DU 22 MAI 1992 No 92-456

CONTRE AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
 S.A.R.L.
 6 RUE DU CAP VERT
 21800 QUETIGNY

Reference 349 982 637 (89 B 183)

TEL QU'IL EST DENOMME, PRENOMME, QUALIFIE, DOMICILIE ET ORTHOGRAPHE
SUR LA REQUISITION, ET NON AUTREMENT.

NOM DU DEMANDEUR : SOCODEC EXCO - LAURE TAICLET

! INSCRIPTION !	! !	! MONTANT !
! VOLUME ! NUMERO ! DATE !	! NATURE !	! LIBELLE !

NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT NEANT

OP
COUT : 28.17

EUROS

SEULE LA SIGNATURE MANUSCRITE D'UN GREFFIER ATTESTE QUE VOUS ETES EN POSSESSION DU DERNIER FOLIO DU PRESENT ETAT.
POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES PROTETS TENU AU GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE DIJON
FOLIO No 1

DELIVRE LE 26/05/2003. LE GREFFIER :



LISTE DU PERSONNEL A JOUR AU 31 AOUT 2002

	NOMS	Date Naissance	Personne à charge	Adresse
CADRE	BAILLY LINE	14.04.56	néant	2 Chemin de Meix Geltin 21120 GEMEAUX
"	DA COSTA NADINE	08.05.63	1	60 Rue du Stade 21800 SENNECEY LES DIJON
"	MONTEIRO MARIA	30.04.69	néant	4 Rue de Longvic 21300 CHENOVE
"	IMBERT CHANTAL	09.10.48	néant	Allée de Bellevue Bat.C 21170 LOSNE
"	SCHINDLER CATHERINE	01.07.67	3	6 Rue des Casernes 70100 GRAY
"	BACHET SYBILLE	14.07.77	néant	16 Rue Jean Jaurès 21800 CHEVIGNY ST SAUVEUR
"	BERTHOUD CARINE	15.08.76	néant	3 Rue Ernest Champeaux 21000 DIJON
N.Cadre	GUICHARD PATRICIA	21.12.58	2	27 Allée du Suchot 21800 QUETIGNY
"	BURDY EMILIE	25.10.79	néant	24 Rue A.Briand 21600 LONGVIC
"	MILET ISABELLE	20.03.61	1	21700 ARCENANT
"	MALGRAS NADEGE	11.07.79		9 B rue Joseph Boudot 21000 DIJON
"	DUHIN ARMELLE	30.05.67		11Lieu Dit Les Charlots 21170 TROUHANS
CADRE	ABADIE PATRICK	27.10.64		20 Place de Beaune 71100 CHALON/SAONE
"	FARGES FREDERIC	16.08.65	1	Précelles 71490 ST JEAN DE TREZY
"	GARDETTE SERGE	11.11.51		12 Rue Jules Ferry 71100 CHALON/SAONE
"	VARVAT THIERRY	29.01.54		129 Route du Grand Villeneuve 71590 GERGY
"				
N.Cadre	BERNARD CATHERINE	25.01.70		90 Route de Colombey 71370 OIROUX/SAONE
"	BROCHOT PATRICIA	17.11.65		La Gatosse 71510 ST LEGER S/DHEUNE
"	GALLAND VIRGINIE	16.09.79		22 Rue de l'Hotel de Ville 71640 GIVRY
"	RONCIN CHRISTIANE	01.01.47		La Petite Motte 71510 DENNEVY
"	LABROSSE VERONIQUE	13.04.67		20 Rue Georges Bizet 71210 MONTCHANIN
"	JOTTE ODILE	22.06.59		Cidex 608 Le Petit Trezy 71490 ST JEAN DE TREZY
"	BLANCHETETE	17.07.55		Collonges les Chataignieers 71400 CURGY

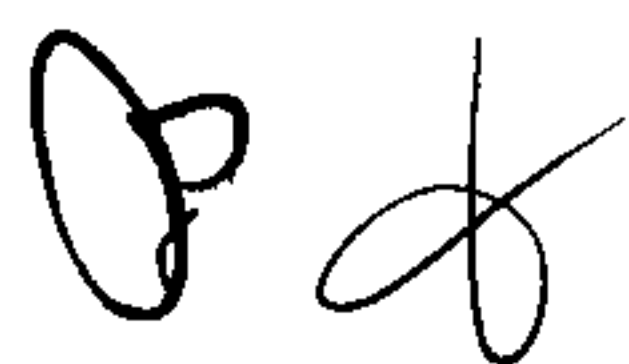
LISTE SIMPLIFIEE DES IMMO. au 31/08/2002

AUDIT ET CONSEIL ASSOCIES
EXPERT.COMPT.COMM.COMPTES

6 Rue du Cap Vert

21800 QUETIGNY

Exercice 01/10/2001 au 31/08/2002



Le 01/04/03

LISTE SIMPLIFIEE DES IMMO. au 31/08/2002

Page 1

EURO

No	Désignation immo.	D.Achat	Valeur H.T.	Taux M	Amort. antér.	Dot exer.	Cumul Amts	V.N.C.
000002	IND. CLIENTELE PITARD	07/10/1994	1 524,49	N				1 524,49
000003	FONDS DE CCE LECHENET	01/10/1994	214 190,87	N				214 190,87
000004	CLIENTELE GS	01/04/1998	193 511,16	N				193 511,16
TOTAUX DU COMPTE 2070010000 FONDS COMMERCE QUETIGNY			409 226,52					409 226,52
000001	FUSION	01/10/1993	167 084,12	N				167 084,12
TOTAUX DU COMPTE 2070040000 FONDS COMMERCE CHALON			167 084,12					167 084,12
000001	FONDS COMMERCE FUSION	01/10/1993	186 597,60	N				186 597,60
TOTAUX DU COMPTE 2070050000 FONDS COMMERCE AUTUN			186 597,60					186 597,60
000005	LOGICIEL OXYGENE SERIE 6	12/06/1995	481,74	100,00 L	481,74		481,74	
000006	LOGICIEL POSTE BANQUE AS	12/06/1995	754,62	100,00 L	754,62		754,62	
000011	LOGICIEL MULTIOPERATEUR	06/12/1999	751,57	100,00 L	751,57		751,57	
000012	OPEN MICROSOFT	20/03/2000	9 858,88	100,00 L	9 858,88		9 858,88	
000013	HP PROCURVE SWITCH 2224	30/06/2000	1 006,16	100,00 L	1 006,16		1 006,16	
000014	LOGIC.CEGID FIXE ST.JEAN	06/10/2000	731,76	100,00 L	721,59	10,17	731,76	
000015	CEGID EURO SERVEUR	16/02/2001	920,00	100,00 L	575,00	345,00	920,00	
000016	CEGID EURO 10 POSTES	16/02/2001	1 300,00	100,00 L	812,50	487,50	1 300,00	
000017	LIC.ANTIVIRUS 20 POST+SE	08/06/2001	1 595,38	100,00 L	500,77	1 094,61	1 595,38	
TOTAUX DU COMPTE 2081010000 LOGICIELS QUETIGNY			17 400,11		15 462,83	1 937,28	17 400,11	
000006	LOGICIEL GESTION TEMPS	27/03/1995	1 829,39	50,00 L	1 829,39		1 829,39	
000007	LOGICIEL OXYGENE 3 POSTE	27/03/1995	664,68	100,00 L	664,68		664,68	
TOTAUX DU COMPTE 2081040000 LOGICIELS CHALON			2 494,07		2 494,07		2 494,07	
000001	APPLIQUES LOLA	27/11/1990	215,41	15,00 L	215,41		215,41	
000002	PASSAGE CABLE EN GOULOTT	30/11/1990	490,16	15,00 L	490,16		490,16	
000003	ETAGERES	08/08/1991	1 030,10	10,00 L	1 030,10		1 030,10	
000004	MODIFICATION CLOISONNEME	19/11/1993	2 375,69	10,00 L	1 868,88	217,77	2 086,65	289,04
000005	FOURNITURE & POSE CLOISO	19/11/1993	2 237,19	10,00 L	1 661,11	205,08	1 866,19	371,00
000006	EXTENSION AUTOCOMM+ADJ C	28/10/1994	766,06	50,00 L	766,06		766,06	
000007	INSTAL RAYONNAGES+TABLET	30/11/1994	1 125,07	20,00 L	1 125,07		1 125,07	
000008	INSTALLATION ALARME	16/02/1995	457,35	25,00 L	457,35		457,35	
000009	FOURNIT ET POSE 11 STORE	02/03/1995	954,26	33,33 L	954,26		954,26	
000010	RAYONNAGES PROTUB BLEU	07/03/1995	608,58	20,00 L	608,58		608,58	
000011	FOURNIT ET POSE 10 STORE	31/08/1995	838,47	33,33 L	838,47		838,47	
000012	FOURNIT POSE CLOISONS PO	30/11/1995	2 138,13	16,67 L	2 080,14	57,99	2 138,13	
000013	DEPOSE ET POSE CLOISON E	11/12/1995	252,55	16,67 L	244,41	8,14	252,55	
000014	CLOISONS ST JEAN	31/10/1997	1 729,14	16,67 L	1 128,97	264,23	1 393,20	335,94
000015	CLOISONS	26/01/1999	529,90	16,67 L	236,78	80,97	317,75	212,15
000016	ISOLATION	26/01/1999	615,01	16,67 L	274,82	93,98	368,80	246,21
000017	CLOISONS BUREAUX	21/01/2000	1 100,09	14,29 L	266,37	144,10	410,47	689,62
TOTAUX DU COMPTE 2181010000 INSTAL AGENC QUETIGNY			17 463,16		14 246,94	1 072,26	15 319,20	2 143,96

Le 01/04/03

LISTE SIMPLIFIEE DES IMMO. au 31/08/2002

Page 2

EURO

No	Désignation immo.	D.Achat	Valeur H.T.	Taux M	Amort. antér.	Dot exer.	Cumul Amts	V.N.C.
000001	STORES	12/10/1993	1 219,59	33,33 L	1 219,59		1 219,59	
000004	STORES INTERIEURS VEROSO	13/10/1993	1 128,94	33,33 L	1 128,94		1 128,94	
000006	FOURNIT POSE INSTAL TELE	25/07/1995	3 957,58	25,00 L	3 957,58		3 957,58	
TOTAUX DU COMPTE 2181040000			6 306,11		6 306,11		6 306,11	
INSTAL AGENC CHALON								
000002	FIAT BRAVA	05/10/1998	15 122,94	25,00 L	11 300,20	3 465,67	14 765,87	357,07
000008	PEUGEOT 206 XAD DE CI	26/01/2000	9 726,25	25,00 L	4 086,37	2 228,93	6 315,30	3 410,95
000010	PEUGEOT 206 DE MM	04/01/2001	11 433,67	25,00 L	2 119,99	2 620,22	4 740,21	6 693,46
000011	PEUGEOT 607 DE OP	03/04/2001		25,00 L		3 092,36		
000012	PEUGEOT 607 DE EB	23/05/2001		25,00 L		6 453,05		
000013	BMW 330 D DE OP	18/02/2002		25,00 L		3 377,50		
TOTAUX DU COMPTE 2182010000			36 282,86		17 506,56	21 237,73	25 821,38	10 461,48
MAT TRANSPORT QUETIGNY								
000001	PEUGEOT 406	15/01/1999		25,00 L		26,44		
000002	PEUGEOT 406 (5066WD21)	02/10/2001	20 806,36	25,00 L		4 753,68	4 753,68	16 052,68
TOTAUX DU COMPTE 2182040000			20 806,36			4 780,12	4 753,68	16 052,68
MAT TRANSPORT CHALON								
000005	APPAREIL A BOISSON	01/10/1994		50,00 L				
000006	5 BUREAUX	01/10/1994		20,00 L				
000007	5 MACHINES A CALCULER	01/10/1994		50,00 L				
000008	2 ARMOIRES	01/10/1994		20,00 L				
000009	3 RAYONNAGES	01/10/1994		20,00 L				
000011	AUTOCOMMUTATEUR TELCOM S	25/11/1997	199,28	12,50 L	95,90	22,83	118,73	80,55
000012	RELIEUR UNIBIND	17/12/1998	455,06	33,33 L	423,00	32,06	455,06	
000013	1 COPIEUR NUMER.SHARP	09/04/2001	8 346,58	25,00 L	996,95	1 912,76	2 909,71	5 436,87
000014	1 COPIEUR NUMER.SHARP	09/04/2001	8 346,58	25,00 L	996,95	1 912,76	2 909,71	5 436,87
TOTAUX DU COMPTE 2183010000			17 347,50		2 512,80	3 880,41	6 393,21	10 954,29
MAT BUREAU QUETIGNY								
000001	CLIMATISEURS	23/06/2000	838,73	25,00 L	266,76	192,21	458,97	379,76
000002	TELECOPIEUR SAMSUNG5800	28/02/2002	899,45	25,00 L		113,06	113,06	786,39
TOTAUX DU COMPTE 2183040000			1 738,18		266,76	305,27	572,03	1 166,15
MAT BUREAU CHALON								
000002	RETROPROJECTEUR PORTABLE	06/09/1996		33,33 L				
000017	ENSEMBLE ORDI+IMPRIMANTE	12/08/1998		33,33 L				
000020	ENSEMBLE ORDI+IMPRIMANTE	27/08/1998		33,33 L				
000021	ORDINATEUR EB	23/10/1998		33,33 L		34,46		
000022	AVS CABLAGE	30/10/1998		33,33 L		31,49		
000041	ROUTEUR NETOPIA WANADOO	20/03/2000	1 814,14	50,00 D	1 171,63	588,97	1 760,60	53,54
000042	HP BA600 PIII/500	20/03/2000	1 326,31	50,00 D	856,57	430,60	1 287,17	39,14
000043	IMPRIMANTE HP LASERJET	04/09/2000	913,17	50,00 D	475,61	401,10	876,71	36,46
000044	ALCATEL ALTISSET	29/09/2000	609,80	50,00 D	317,60	267,85	585,45	24,35
000046	EXTENSION 32MO	30/06/2000		50,00 D		1 953,25		
000047	ADJONCTION CARTE MTS	14/03/2000		50,00 D		132,23		
000048	PORTABLE LB	08/03/2001	2 271,49	33,33 L	426,91	694,00	1 120,91	1 150,58
000049	PORTABLE MM	27/03/2001	2 271,49	33,33 L	386,96	694,00	1 080,96	1 190,53
000050	PORTABLE CB	21/09/2001	1 829,39	33,33 L	16,94	558,92	575,86	1 253,53

Le 01/04/03

LISTE SIMPLIFIEE DES IMMO. au 31/08/2002

Page 3

EURO

No	Désignation immo.	D.Achat	Valeur H.T.	Taux M	Amort. antér.	Dot exer.	Cumul Amts	V.N.C.
000051	PORTABLE SB	21/09/2001	1 829,39	33,33 L	16,94	558,92	575,86	1 253,53
000052	PORTABLE OS	21/09/2001	1 829,39	33,33 L	16,94	558,92	575,86	1 253,53
000053	Imprimante EPSON EPL5800	14/11/2001	530,24	33,33 L		140,89	140,89	389,35
000054	Pentium C400 + écran	10/12/2001	2 126,51	33,33 L		513,86	513,86	1 612,65
000055	Rachat Fax sagem	10/12/2001	90,25	100,00 L		65,43	65,43	24,82
000056	ORDI. SONY EB	17/12/2001	1 970,00	33,33 L		463,27	463,27	1 506,73
000057	ORDI. SONY OP	17/12/2001	1 970,00	33,33 L		463,27	463,27	1 506,73
000058	ORDI. VESTRA+ECRAN PG	17/12/2001	1 980,00	33,33 L		465,62	465,62	1 514,38
000059	ONDULEUR ST JEAN	20/03/2002	488,00	33,33 L		72,74	72,74	415,26
TOTAUX DU COMPTE 2183110000 MAT INFORMAT QUETIGNY			23 849,57		3 686,10	9 089,79	10 624,46	13 225,11
000028	IMPRIMANTE EPL-5700 4MO	30/06/2000	425,33	50,00 D	248,11	162,45	410,56	14,77
000029	ADJONCTION CARTE MTS	14/03/2000	698,98	50,00 D	451,42	226,93	678,35	20,63
000030	PORTABLE + ECRAN	04/10/2000	1 858,45	33,33 L	614,26	567,80	1 182,06	676,39
000031	PORTABLE OP	18/06/2001	2 576,39	33,33 L	245,69	787,15	1 032,84	1 543,55
000032	ORDI. VECTRA+ECRAN PB	17/12/2001	1 980,00	33,33 L		465,62	465,62	1 514,38
000033	PORTAB. OMNIBOOK AB	19/11/2001	1 829,00	33,33 L		477,52	477,52	1 351,48
000034	PORT. OMNIBOOK VG	19/11/2001	1 829,00	33,33 L		477,52	477,52	1 351,48
000035	FIXE VECTRA PR CR	17/12/2001	1 980,00	33,33 L		465,62	465,62	1 514,38
000036	Imprimante EPSON	17/12/2001	1 035,00	33,33 L		243,39	243,39	791,61
TOTAUX DU COMPTE 2183140000 MAT INFORMAT CHALON			14 212,15		1 559,48	3 874,00	5 433,48	8 778,67
000001	IMPRIMANTE HP 6 AUTUN	18/11/1997	792,73	33,33 L	792,73		792,73	
000002	PORTABLE OJ	18/06/2001	1 966,59	33,33 L	187,54	600,84	788,38	1 178,21
TOTAUX DU COMPTE 2183150000 MAT INFORMAT AUTUN			2 759,32		980,27	600,84	1 581,11	1 178,21
000002	TABLE LE CORBUSIER	31/03/1989	975,67	10,00 L	975,67		975,67	
000003	MEUBLE COLOMBIA	02/03/1989	504,61	10,00 L	504,61		504,61	
000004	MEUBLE COLOMBIA	02/03/1989	504,61	10,00 L	504,61		504,61	
000005	TABLE 5001 M	02/03/1989	255,47	10,00 L	255,47		255,47	
000012	TABLE LE CORBUSIER	02/11/1989	975,67	10,00 L	975,67		975,67	
000014	APPLIQUE D 15 A 1	25/10/1990	338,44	15,00 L	338,44		338,44	
000016	FAUTEUIL KNOLL	27/11/1990	738,92	10,00 L	738,92		738,92	
000020	ARMOIRE PROMOTION	29/11/1993	267,85	20,00 L	267,85		267,85	
000021	12 CHAISES CONFERENCE	21/04/1995	508,57	20,00 L	508,57		508,57	
000022	5 TABLES REUNION RECT	21/04/1995	739,38	20,00 L	739,38		739,38	
000023	4 PLATEAUX QUART ROND	21/04/1995	292,70	20,00 L	292,70		292,70	
000024	3 BLOCS 10 CASES 1050 F/	25/07/1995	480,21	20,00 L	480,21		480,21	
000025	T. INFO.+T.LATERAL+SIEGE	01/10/1994	2 952,94	15,00 L	2 952,94		2 952,94	
000026	ARMOIRE	26/12/1996	472,59	10,00 L	225,14	43,32	268,46	204,13
000027	12 FAUTEUILS	01/04/1997	2 299,37	10,00 L	1 034,72	210,78	1 245,50	1 053,87
000028	TABLE ORDINATEUR	01/10/1996	121,96	20,00 L	121,96		121,96	
000029	CHAISE BUREAU	01/10/1996	30,49	20,00 L	30,49		30,49	
000030	ETAGERES	01/10/1996	15,24	20,00 L	15,24		15,24	
000031	PLATEAU+PIETEMENT	01/10/1996	91,47	20,00 L	91,47		91,47	
000032	PLATEAU + PIETEMENT	01/10/1996	91,47	20,00 L	91,47		91,47	
000033	CONSOLE	01/10/1996	45,73	20,00 L	45,73		45,73	
000034	BUREAU	01/10/1996	228,67	20,00 L	228,67		228,67	
000035	MOBILIER ST JEAN	30/10/1997	562,54	12,50 L	275,60	64,46	340,06	222,48
000036	FAUTEUIL	30/06/1998	703,34	10,00 L	228,78	64,47	293,25	410,09

Le 01/04/03

LISTE SIMPLIFIEE DES IMMO. au 31/08/2002

Page 4

EURO

No	Désignation immo.	D.Achat	Valeur H.T.	Taux M	Amort. antér.	Dot exer.	Cumul Amts	V.N.C.
000038	LAMPADAIRE SOTTSASS	14/09/2000	432,11	15,00 L	67,88	59,42	127,30	304,81
TOTAUX DU COMPTE 2184010000			14 630,02		11 992,19	442,45	12 434,64	2 195,38
MOBILIER QUETIGNY								
000003	LAMPE SUR PIED HALLOGENE	12/11/1994	327,78	25,00 L	327,78		327,78	
000004	FAUTEUILS VISITEUR	30/09/1996		20,00 L				
000005	FAUTEUILS BEVERLY	30/09/1996	5 239,01	20,00 L	5 239,01		5 239,01	
000006	8 FAUTEUILS	01/04/1997	1 839,50	10,00 L	827,77	168,62	996,39	843,11
000007	TABLE PLATEAU	24/10/1997	255,98	12,50 L	125,95	29,33	155,28	100,70
TOTAUX DU COMPTE 2184040000			7 662,27		6 520,51	197,95	6 718,46	943,81
MOBILIER CHALON								
000003	ARMOIRE MONNIER	30/09/1993	171,51	20,00 L	171,51		171,51	
000004	BUREAU COLL	30/09/1993	108,70	20,00 L	108,70		108,70	
000005	ARMOIRE COLL	30/09/1993	109,46	20,00 L	109,46		109,46	
000006	TABLE COLLA	30/09/1993	164,49	20,00 L	164,49		164,49	
000007	TABLE COLLA	30/09/1993	158,55	20,00 L	158,55		158,55	
TOTAUX DU COMPTE 2184050000			712,71		712,71		712,71	
MOBILIER AUTUN								
000005	PARTICIP SCI TRANSPARENC	20/10/1993	60,98	N				60,98
TOTAUX DU COMPTE 2610010000			60,98					60,98
TITRES LCRA								
000001	84 PARTS Madeleine KRIEF	07/07/1999	73 120,65	N				73 120,65
000002	83 PARTS Bruno KRIEF	09/07/1999	72 250,16	N				72 250,16
000003	83 PARTS Pascal KRIEF	13/07/1999	72 250,16	N				72 250,16
000004	84 PARTS Madeleine KRIEF	12/04/2001	47 381,15	N				47 381,15
000005	83 PARTS Bruno KRIEF	12/04/2001	46 817,09	N				46 817,09
000006	83 PARTS Pascal KRIEF	12/04/2001	46 817,09	N				46 817,09
TOTAUX DU COMPTE 2610080000			358 636,30					358 636,30
TITRES EEA								
000001	CARANTIE COMPTEUR EAU	27/10/1997	187,55	N				187,55
000002	LOCAUX ST JEAN	06/01/1998	670,78	N				670,78
000003	Solde dépôt gar. SCI EOT	10/04/2000	4 320,92	N				4 320,92
TOTAUX DU COMPTE 2750010000			5 179,25					5 179,25
DEPOTS CAUTION QUETIGNY								
RECAPITULATIF GENERAL DOSSIER								
TOTAUX GENERAUX			1 310 449,16		84 247,33	47 418,10	116 564,65	1 193 884,51